SALON
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

LE GUIDE



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 1 16/10/2026 13:49



Le PNUD Côte d'Ivoire joue un rôle clé dans le développement multilatéral, en se concentrant sur l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, et la promotion de l'inclusion. Il soutient le pays dans l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités institutionnelles, et le développement durable. Ses priorités incluent l'intégration des ODD, l'accès à la justice, la prévention des conflits, le développement des énergies renouvelables, l'autonomisation des femmes, et la lutte contre les changements climatiques grâce à des approches innovantes pour la gestion durable des ressources naturelles et la protection des écosystèmes.

+(225) 27 20 31 74 00
registry.ci@undp.org
www.undp.org/fr/cote-d-ivoire
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas
01 BP 1747 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)

*ON A SORTI LE DIABLE DU DETAIL



SHINE GROUP

#LATOUCHEDE

Agence Conseil en Communication & Évènementiel

Ne négligez pas les éléments apparemment insignifiants de cette image. Si vous trouvez, écrivez nous !!

SHINE GROUP • Abidjan Cocody 7e tranche cité les cascades • Cel: 05 84 37 52 57• info@shinegroup-ci.com • www.shinegroup-ci.com

Plan 2D gén



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 4 16/10/2026 13:49

néral du salon

ITRÉE

SORTIE



XPOSITION

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 5 16/10/2026 13:49

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

4e édition

UVICOCI
Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

ARDCI
Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire

OHNI.COM
#LATOUCHEDE

PARC DES EXPOSITIONS D'ABIDJAN
15-17 OCT 2026

SOMMAIRE

01 PAROLES & INSTITUTIONS

Mot de la Commissaire Générale 08

Mot de la Présidente du Sénat 09

Mot du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité 10

DGDDL : missions, directions et contacts 11

Mot du Président de l'ARDCI 12

Mot du Président de l'UVICOCI 14

02 COMPRENDRE LE SALON

Présentation du Salon 18

Développement du thème 19–20

Les élus locaux — mandats 2023–2028 21–33

Zoom sur la précédente édition 34–36

03 PROGRAMME & RENCONTRES

Intervenants et panels 37

Programme des panels et temps forts 38–42

04 EXPOSANTS & PARTENAIRES

Répertoire des exposants 43–58

Les collectivités territoriales 59–84

Médias et partenaires 86–87

Prix et distinctions 88–89

Services et communication 90

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 7 16/10/2026 13:49



Mot de la Commissaire Générale

Après trois éditions couronnées de succès et forts de la confiance exprimée par l'ensemble des acteurs de la décentralisation et du développement territorial, nous nous retrouverons du 15 au 17 Octobre 2026, à Abidjan, pour la troisième édition du Salon des Collectivités Territoriales. Pour cette année, les conférences et les débats porteront autour du thème :

> ***« Le transfert de compétences et de ressources, pour une décentralisation renforcée et accélérée ; gage de territoires plus efficaces et autonomes. »***

cette nouvelle édition entend ouvrir des perspectives concrètes pour consolider la gouvernance locale, renforcer l'autonomie des collectivités territoriales et accélérer le développement de nos territoires.

Dans un monde en constante mutation, marqué par des défis économiques, sociaux, environnementaux et climatiques de plus en plus complexes, la capacité de nos territoires à s'adapter et à apporter des réponses concrètes aux besoins des populations constitue un enjeu majeur. Face à ces défis, le renforcement de la décentralisation apparaît comme un levier essentiel pour rapprocher l'action publique des citoyens, améliorer l'efficacité des politiques locales.

Toutefois, une décentralisation pleinement efficace repose sur une articulation cohérente entre les compétences transférées aux collectivités territoriales et les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à leur exercice. C'est tout l'enjeu de cette quatrième édition, qui offrira un cadre privilégié de réflexion et de dialogue sur les conditions d'un transfert effectif des compétences et des ressources, au service de collectivités plus autonomes, plus performantes et davantage en mesure de répondre aux aspirations des populations.

Durant ces trois jours, élus locaux, représentants des administrations publiques, partenaires techniques et financiers, acteurs du secteur privé, experts et organisations de la société civile seront invités à partager leurs expériences, à confronter leurs analyses et à formuler des propositions concrètes pour faire progresser la décentralisation et renforcer l'efficacité du développement local.

Au-delà des conférences, des panels et des ateliers thématiques, le Salon proposera des espaces d'exposition et de rencontres permettant, d'une part, de mettre en lumière les atouts, les potentialités et les opportunités d'investissement des collectivités territoriales et, d'autre part, de valoriser les savoir-faire, les innovations, les solutions.

Nous vous souhaitons la bienvenue à cette quatrième édition du Salon des Collectivités Territoriales et une excellente expérience, riche en échanges, en opportunités et en perspectives d'avenir.

Madame Penda DRAMERA,

Commissaire Générale du
Salon des Collectivités Territoriales

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 8 16/10/2026 13:49



Mot de la Présidente du SENAT

Chambre de représentation des collectivités territoriales, le Sénat ne pouvait demeurer en marge d'un rendez-vous majeur consacré à la décentralisation. C'est donc tout naturellement que j'ai accepté le haut patronage de la 4e édition du Salon des Collectivités Territoriales, placée sous le thème:

« Le transfert de compétences et de ressources pour une décentralisation accélérée, gage de territoires plus efficaces et autonomes ».

Cet engagement n'est pas fortuit. En effet, aux termes de notre Constitution, le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire. En accompagnant ce Salon, notre Institution entend demeurer fidèle à cette vocation : être à l'écoute des territoires, porter leurs préoccupations au cœur du débat national et contribuer à l'élaboration de politiques publiques qui répondent véritablement aux attentes des populations. Le thème retenu cette année touche l'essence même de la décentralisation.

Sous le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, notre pays a fait de la décentralisation un axe stratégique de sa politique de gouvernance et de développement. Des avancées notables ont été enregistrées dans le renforcement de l'administration territoriale et la promotion du développement local.

Toutefois, nous pouvons aller plus loin en faisant en sorte que chaque transfert de compétences s'accompagne de manière effective des ressources humaines, financières et techniques nécessaires à son exercice , afin que nos Districts autonomes, nos régions et nos communes deviennent des acteurs pleinement efficaces et autonomes de leur propre développement.

Le Salon des Collectivités Territoriales édition 2026, offre à cet égard, un cadre privilégié de dialogue entre l'État, les élus locaux, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile et la diaspora ivoirienne. Il permet de partager les expériences réussies, de confronter les approches, de faire émerger des solutions innovantes et de nouer des partenariats, y compris au titre de la coopération décentralisée.

Le Sénat entend prendre toute sa part dans le déroulement de ce salon. Les sénateurs seront mobilisés durant les trois journées afin d'écouter les élus locaux, d'enrichir les réflexions et de recueillir les préoccupations des territoires. Les recommandations qui en découleront seront, j'en prends l'engagement, accueillies avec la plus grande attention et viendront nourrir les travaux de notre Institution, dans l'exercice de ses missions de législation, de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques.

Je voudrais adresser mes vives félicitations à Madame Penda DRAMERA, Commissaire Générale du Salon, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe, pour la constance de leur engagement au service des collectivités territoriales.

J'invite tous les acteurs du développement local à participer activement à ces assises, afin qu'elles soient un moment fort de propositions concrètes et de mobilisation collective.

Je souhaite plein succès à la 4e édition du Salon des Collectivités Territoriales, au service de territoires plus forts et d'une Côte d'Ivoire toujours plus solidaire et prospère.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA

Présidente du Sénat de la République de Côte d'Ivoire

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 9 16/10/2026 13:49



Mot du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

La Côte d'Ivoire poursuit, avec constance et détermination, la transformation profonde de son modèle de gouvernance territoriale.

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, notre pays a fait de la décentralisation un axe majeur de sa politique de développement et un levier essentiel de consolidation de la cohésion nationale.
Cette vision repose sur une conviction forte, selon laquelle, il ne peut avoir de développement durable et inclusif sans des territoires capables de porter, au plus près des populations, des réponses adaptées aux défis économiques et sociaux de notre Nation.
C'est tout le sens de la quatrième édition du Salon des Collectivités Territoriales de Côte d'Ivoire, qui se tient du 15 au 17 octobre 2026 au Parc des Expositions d'Abidjan.

Devenu un rendez-vous majeur de la vie territoriale ivoirienne, ce Salon réunit les principaux acteurs de la décentralisation, de la commande publique et du développement local, ainsi que leurs partenaires institutionnels, techniques et privés. Il constitue un espace privilégié de dialogue, de réflexion et de mise en relation, mais également une vitrine des innovations et des solutions susceptibles d'améliorer la performance de nos collectivités territoriales.

Cette édition revêt une importance particulière, car elle intervient à un moment décisif du processus de décentralisation. En janvier 2026, lors de la présentation des vœux des élus et des membres du corps préfectoral, le Président de la République a réaffirmé sa volonté de donner un nouvel élan à cette dynamique, en déclarant : **« Nous allons poursuivre la dynamique de modernisation de notre administration et des finances publiques. De même, les textes relatifs au transfert de compétences, étape déterminante dans le processus de décentralisation, feront l'objet d'un examen attentif par le Gouvernement. »**

Cette orientation traduit une volonté politique claire, celle de conférer davantage de responsabilités aux collectivités territoriales et leur donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le thème retenu pour cette édition,
« Le transfert des compétences et des ressources, pour une décentralisation renforcée et accélérée, gage de territoires plus efficaces et autonomes », prend ainsi tout son sens.

Au-delà de sa dimension administrative, cette ambition vise à bâtir un État moderne, dans lequel la proximité de l'action publique constitue un véritable levier de transformation économique et sociale.

En effet, transférer des compétences, c'est aussi donner aux collectivités la capacité d'agir. Encore faut-il que ce transfert s'accompagne de ressources suffisantes, de compétences humaines adaptées et de mécanismes d'accompagnement appropriés.

À cet égard, le Salon offre aux décideurs locaux l'occasion d'identifier des solutions concrètes, de nouer des partenariats et de découvrir des innovations susceptibles d'améliorer la gestion des territoires. Il favorise également le rapprochement entre les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les partenaires du développement local.

Le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, entend poursuivre son accompagnement des collectivités, renforcer le dialogue avec les élus locaux et veiller à ce que le transfert des compétences s'inscrive dans une démarche progressive, cohérente et maîtrisée, au service de l'efficacité de l'action publique.

L'enjeu est considérable et appelle la mobilisation de toutes les énergies ainsi que la conjugaison de toutes les expertises. Puisse ce quatrième Salon des Collectivités Territoriales contribuer à faire de la décentralisation une réalité toujours plus concrète, au bénéfice des populations et du développement harmonieux de nos territoires.

La décentralisation est une ambition nationale. Elle doit être, plus que jamais, une réalité territoriale.

Je vous remercie.

Monsieur Vagondo DIOMANDE
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 10 16/10/2026 13:49

DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (DGDDL)

MISSIONS

Les missions et l'organisation de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) sont déterminées par le décret N° 2021-452 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère en charge de la décentralisation.

DIRECTIONS

La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local comprend quatre (04) Directions :

LA DIRECTION DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE (DTA)

La **DTA** est chargée :
- de suivre le fonctionnement des Organes des Collectivités Territoriales ;
- des questions de l'état civil et de la police municipale ;
- d'arbitrer les contentieux.

LA DIRECTION DE LA TUTELLE ECONOMIQUE ET FINANCIERE (DTEF)



La **DTEF** est chargée :
- de suivre les programmes triennaux et les budgets des Collectivités Territoriales ;
- des questions économiques.

LA DIRECTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE (DIRCOD)

La **DIRCOD** est chargée :
- de suivre les questions de partenariats ;
- de la coopération décentralisée.

LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL (DDL)



La **DDL** est chargée :
- de conduire les études prospectives et technologiques des Collectivités Territoriales ;
- de suivre divers projets.

DGDDL,
Tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales, un acteur clé du développement local.

Contacts

Immeuble Pérignon, entre l'Assemblée Nationale et le collège Notre Dame du Plateau
(+225) 27 20 21 37 50 / (+225) 27 20 21 27 79
www.dgddl.gouv.ci / BPV 266 Abidjan



MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS ET DISTRICTS DE CÔTE D'IVOIRE

Le Salon des Collectivités territoriales constitue un rendez-vous majeur pour tous les acteurs engagés dans la construction et le développement de nos territoires. Il offre un cadre privilégié de concertation, de dialogue et de partage d'expériences autour des enjeux de la décentralisation, tout en permettant de mieux appréhender les défis auxquels nos collectivités sont confrontées dans l'exercice de leurs missions au service des populations.

Le thème retenu pour cette quatrième édition, **« Un transfert de compétences et de ressources pour une décentralisation renforcée et accélérée : gage de territoires plus efficaces et autonomes »**, place, au cœur de nos réflexions, une question fondamentale pour l'avenir de la gouvernance territoriale. Il nous invite à examiner les conditions dans lesquelles les collectivités territoriales peuvent disposer des capacités nécessaires pour assumer pleinement leurs responsabilités et contribuer, de manière plus déterminante, à la mise en œuvre des politiques publiques.

En effet, la décentralisation, qui consacre une répartition administrative des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, traduit, surtout, une conception de l'action publique qui reconnaît aux territoires leur capacité à prendre part à leur propre développement, en tenant compte de leurs réalités économiques, sociales, culturelles et géographiques.

Cette ambition suppose, toutefois, une articulation cohérente entre les responsabilités confiées aux collectivités et les moyens dont elles disposent pour les exercer. Il importe, dès lors, que le processus de décentralisation repose sur une répartition claire des responsabilités, une mobilisation effective des ressources et une coopération étroite entre l'État, les collectivités territoriales et les partenaires du développement.

Cette exigence revêt une importance particulière au regard de la place qu'occupent les collectivités dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de l'accès aux services sociaux de base, de l'aménagement du territoire, de la création d'opportunités économiques, de la préservation de l'environnement ou du renforcement de la cohésion sociale, les collectivités territoriales sont en première ligne. Leur proximité avec les populations leur confère une connaissance précieuse des besoins locaux et leur permet de concevoir des réponses mieux adaptées.

Fidèle à sa mission de représentation et de défense des intérêts des Régions et Districts, l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) entend poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics et l'ensemble des partenaires concernés, en vue de faire progresser une décentralisation plus cohérente, plus opérationnelle et, davantage, porteuse de résultats.

Nous restons convaincus que des collectivités mieux dotées, mieux accompagnées et pleinement responsabilisées constituent un atout majeur pour l'efficacité de l'action publique, l'équité territoriale et la consolidation du développement national.

Je forme le vœu que cette quatrième édition du Salon des Collectivités territoriales soit un espace de réflexion féconde, mais aussi de propositions concrètes, de convergences utiles et d'engagements

Dr Eugène AKA AOUÉLÉ
Président de l'ARDCI

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 12 16/10/2026 13:49











ARDCI

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire

MISSIONS ET OBJECTIFS

- Etre un cadre de concertation et de dialogue permanent ;
- Représenter l'ensemble des Régions et Districts auprès des pouvoirs publics et de tout tiers au double plan national et international ;
- Donner des avis sur la législation et la réglementation concernant les collectivités territoriales ;
- Etudier et proposer au Gouvernement les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir le développement et le bon fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Etablir un programme adapté de formation, de perfectionnement et de recyclage en vue de permettre aux conseillers régionaux de renforcer leurs capacités et de bénéficier pleinement du droit à la formation ;
- Mener toutes activités pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de l'Association.

Régions et Districts de Côte d'Ivoire
espaces de développement

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux 7ème Tranche, Angle Rue L84 x Rue L169 / 08 BP 584 Abidjan 08
Tel : (+225) 27 22 41 99 50/51 - Fax : 27 22 41 33 66 - E-mail : ardci@hotmail.com - Site web : www.ardci-rd.org



MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES VILLES ET COMMUNES DE CÔTE D'IVOIRE

Chers collègues, Distingués partenaires, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense honneur et une profonde satisfaction que je prends la parole aujourd'hui en ma qualité de Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) et co-président du « Salon des Collectivités Territoriales ». Cette rencontre nationale représente bien plus qu'un simple rassemblement de professionnels. Elle incarne la force et la vitalité de nos collectivités, qui sont au cœur du développement durable et inclusif de notre pays.

Les collectivités territoriales jouent un rôle primordial dans la structuration et l'animation de notre tissu social, économique, et environnemental. Elles sont les moteurs de la décentralisation, garantes de la proximité entre l'État et les citoyens. Ce salon, première manifestation professionnelle dédiée à ce secteur, est une opportunité précieuse pour nous, décideurs de l'achat public, de renforcer nos compétences, d'échanger sur nos pratiques, et de découvrir des solutions innovantes adaptées aux défis complexes que nous rencontrons au quotidien.

Pour le Maire de la commune de Bouaké que je suis, je sais combien il est crucial de disposer des outils nécessaires pour répondre aux aspirations légitimes de nos concitoyens.

Que ce soit dans le domaine de la gestion urbaine, de l'aménagement du territoire, des services publics ou encore du développement local, les défis sont nombreux et nécessitent une collaboration étroite entre les collectivités, les partenaires institutionnels et le secteur privé.

Ce salon est donc le lieu par excellence de fédérer nos énergies, partager nos expériences, et construire ensemble un avenir où chaque collectivité pourra pleinement jouer son rôle dans le processus de développement national. Je suis convaincu que les échanges fructueux et les rencontres enrichissantes qui auront lieu à ces assises contribueront à renforcer les capacités de chacun d'entre nous, afin de mieux servir nos populations.

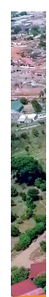
Je tiens à remercier tous les participants, exposants, et partenaires pour leur engagement à faire de cette édition du « Salon des Collectivités Territoriales » un succès retentissant.

Ensemble, continuons d'œuvrer pour des collectivités territoriales fortes, dynamiques, et résilientes.

Je vous souhaite un salon riche en découvertes et en partenariats porteurs.

Merci de votre attention.

Monsieur Amadou KONE
Président de L'UVICOCI



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 14 16/10/2026 13:49

UVICOCI
Union des villes
et Communes de
Côte d'Ivoire



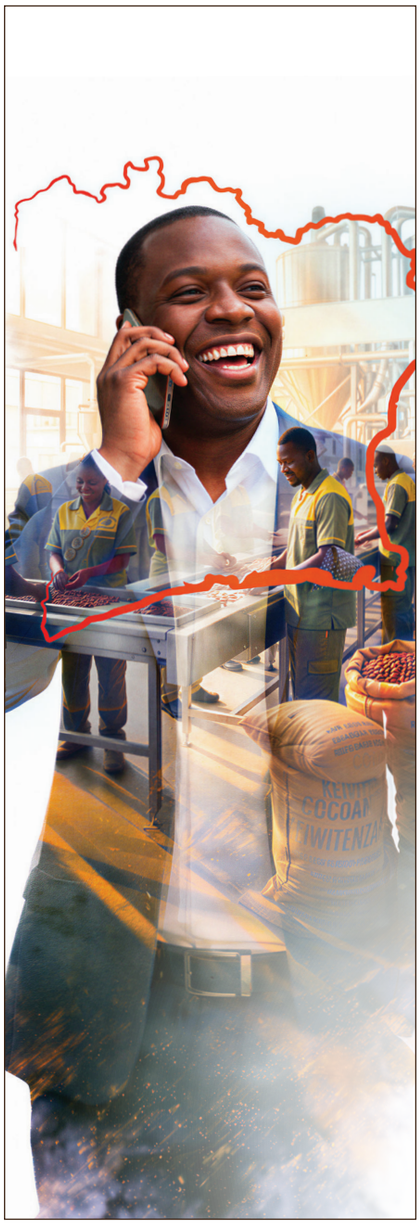




MONSIEUR
AMADOU KONÉ
Président de l'UVICOCI

Le maire acteur principal du développement

+(225) 27 20 32 18 30
www.uvicoci.com
PLATEAU, AVENU LAMBLIN
01 BP 6534 ABIDJAN







Bienvenue au

Networking • Conférences • Exposition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 16 16/10/2026 13:50

du

SALON
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 17 16/10/2026 13:50

PRÉSENTATION DU SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Le Salon des Collectivités Territoriales», représente la rencontre nationale des principaux acteurs de la commande publique et de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement, le développement des collectivités territoriales etc.

En tant que première manifestation professionnelle du secteur des collectivités territoriales, ce salon offre aux décideurs de l'achat public (ministres, gouverneurs de district, présidents de conseils régionaux, maires, adjoints, conseillers, directeurs généraux des services, directeurs des services techniques, fonctionnaires territoriaux, etc.) des réponses et des solutions concrètes aux problématiques rencontrées dans l'exercice quotidien de leurs missions.

DÉVELOPPEMENT DU THÈME DU SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Avec la loi cadre n°2012-1128 du 13 décembre 2012, la République de Côte d'Ivoire a adopté un acte crucial dans sa décentralisation. Traduction de la volonté des Ivoiriens et pari du Président de la République sur l'émergence d'une citoyenneté nouvelle, cette réforme affirma l'engagement du pays dans la voie de la proximité territoriale de l'action publique pour redynamiser autant son développement que sa cohésion sociale et communautaire.

Toutefois, cette orientation, bien qu'entérinée, demeure encore largement en phase d'appropriation par les acteurs territoriaux, qui s'attachent progressivement à exercer les compétences qui leur ont été transférées par la loi. Par ailleurs, le dialogue entre ces derniers et l'État reste empreint de certaines réserves mutuelles, héritées des pratiques antérieures et d'une prudence face aux évolutions institutionnelles en cours.

Dans ce contexte, la suppression des districts autonomes actée par le décret de janvier 2026, constitue une évolution majeure dans l'organisation territoriale. Cette décision marque une volonté de rationalisation du dispositif administratif et de clarification des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernance. Elle s'inscrit dans la continuité des réformes engagées.

C'est dans ce contexte de dialogues et pratiques en construction que le salon des collectivités territoriales a vu le jour avec l'ambition de fluidifier et dynamiser les échanges entre acteurs, partenaires, décideurs et citoyens. Par ce cadre de réflexion construit de sorte à être inclusif, les questions liées à la décentralisation et au développement local sont mises à portées du grand public pour leur pleine appropriation.

Ainsi, cette quatrième édition du salon des collectivités territoriales portera sur le thème ci-après :

> Le transfert de compétences et de ressources, pour une décentralisation renforcée et accélérée ; gage de territoires plus efficaces et autonomes.



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 19 16/10/2026 13:50



Elle interrogera notamment :
Les enjeux de la mise en place d'une fonction publique territoriale pour une maîtrise du transfert des compétences ;

- Asymétries entre les transferts de compétences et les moyens en matière de décentralisation ; quelles solutions ?
- Comment la communalisation partielle de la Côte d'Ivoire affecte-t-elle le transfert effectif des moyens et des compétences ?
- La participation citoyenne, la redevabilité, le concours des partenaires au développement, la coopération inter collectivités, face aux défis de l'attractivité des territoires.

En effet, la Côte d'Ivoire poursuit sa dynamique de réformes et teste actuellement de nouveaux mécanismes comme le PAMREC (Projet pilote de Mobilisation des Revenus propres des Communes) pour accroître l'autonomie financière locale. Les études montrent ainsi que l'augmentation des revenus locaux en Côte d'Ivoire a un effet direct et positif sur l'accès aux services publics, notamment l'éducation
.
Cette volonté politique ancre aussi le positionnement et l'influence de la Côte d'Ivoire dans la sous-région et sur le continent : bien que faisant face à ces défis persistants de transfert effectif de ressources, le pays se distingue par son modèle de décentralisation, se positionnant favorablement en Afrique de l'Ouest. Sur le plan continental, la Côte d'Ivoire figure parmi les pays africains ayant le plus haut degré de décentralisation politique. Le pays obtient des scores élevés de l'indice de décentralisation aux côtés de pays comme l'Afrique du Sud, le Ghana et le Sénégal. Cela s'explique par la consécration de l'élection au suffrage direct des conseils régionaux et municipaux. Ainsi, contrairement à de nombreux pays où les autorités locales sont nommées, le système ivoirien garantit une légitimité par les urnes, ce qui en fait un modèle de proximité démocratique renforcée en Afrique.

Indice composite non officiel mais développé notamment par la Banque mondiale, l'OCDE et l'organisation internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) pour mesurer le degré d'autonomie des collectivités territoriales par rapport à l'État central

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 20 16/10/2026 13:50

LES ÉLUS LOCAUX

Mandats 2023-2028

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 21 16/10/2026 13:50



PIERRE DIMBA N'GOU

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
AGNÉBY-TIASSA



MAMADOU SANOGO

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
BAFING



BRUNO KONÉ

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
BAGOUÉ



RAYMOND KONAN

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
BÉLIER



DOGOMO KANATÉ

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
BÉRÉ



HIEN PHILIPPE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
BOUNKANI



ANNE DÉSIRÉE OULOTO

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
CAVALLY



CISSÉ SINDOU

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
FOLON



DJEDJE BAGNON

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GÔH



ESSIS EMMANUEL

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GRANDS-PONTS



SEREY DOH CÉLESTIN

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GUÉMON



KOSSONOU IGNACE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GONTOUGO



KEBE MAMADOU

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GBÔKLÉ



JACQUES ASSAHORE KONAN

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
GBÊKÊ



IBRAHIM KALIL KONATE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
HAMBOL



TOURÉ MAMADOU

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
HAUT-SASSANDRA



WADJA ESSAY

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
INDÉNIÉ-DJUABLIN



TRAORÉ ADAM KOLIA

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
IFFOU



KONÉ SOULEYMANE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
KABADOUGOU



AMEDÉ KOFFI KOUAKOU

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
LÔH-DJIBOUA

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 22 16/10/2026 13:50

PRÉSIDENTS DES CONSEILS RÉGIONAUX • MANDAT 2023-2028 • **CÔTE D'IVOIRE**



PATRICK ACHI

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
MÉ



NETRO RENE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
NAWA



LATAILLE NGUESSAN KOFFI

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
N'ZI



EPIPHANE ZORO BALLO

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
MARAHOUÉ



VERONIQUE AKA

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
MORONOU



FIDELE SARASSORO

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
PORO



TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
TCHOLOGO



BOUEKA NABO CLEMENT

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
SAN-PÉDRO



EUGENE AKA AOUELE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
SUD-COMOÉ



ALBERT MABRI TOIKEUSSE

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
TONKPI



BOUAKÉ FOFANA

PDT DU CONSEIL RÉGIONAL
WORODOUGOU

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 23 16/10/2026 13:50



HERVÉ PATRICK ADOM

MAIRE DE
ABENGOUROU



KANDIA CAMARA

MAIRE DE
ABOBO



N'GOUAN JÉRÉMIE A.

MAIRE DE
ABOISSO



SIÉ HIEN YACOUBA

MAIRE DE
ADIAKÉ



FARIKOU SOUMAHORO

MAIRE DE
ADJAMÉ



FLORENCE ACHI

MAIRE DE
ADZOPÉ



BEDA ASSI CÉLAIRE

MAIRE DE
AFFÉRY



N'CHO ACHO ALBERT

MAIRE DE
AGBOVILLE



FOFANA SIANDOU

MAIRE DE
AGNIBILÉKROU



YAPO SERVAIS EULOGE

MAIRE DE
AGOU



SANON KOFFI MARCEL

MAIRE DE
AKOUPÉ



SIMPLICE OSSIN

MAIRE DE
ALÉPÉ



ENGUERRAN KASSI

MAIRE DE
ANOUMABA



BAMBA FATIM

MAIRE DE
ANYAMA



KOUAMÉ BADOU

MAIRE DE
ARRAH



RENÉ MAGNE WOELFELL

MAIRE DE
ASSINIE



YOBOUA CEVERIN

MAIRE DE
ASSUÉFFRY



DANHO PAULIN CLAUDE

MAIRE DE
ATTÉCOUBÉ



KOUAMÉ JÉRÔME

MAIRE DE
ATTIÉGOUAKRO



ELLOGNE EBA KOUTOUA

MAIRE DE
AYAMÉ

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 24 16/10/2026 13:50

MAIRES DES COMMUNES • MANDAT 2023-2028 • CÔTE D'IVOIRE



ALAIN ÉKISSI

MAIRE DE
AZAGUIÉ



KONE JOSÉPHINE

MAIRE DE
BAKO



YEMONLI ARSÈNE GAH

MAIRE DE
BANGOLO



SOULEYMANE KARIDIOULA

MAIRE DE
BASSAWA



KOUAMÉ BAH JEAN

MAIRE DE
BÉDIALA



KOUASSI JEAN-MARC

MAIRE DE
BÉOUMI



JEAN-MARC KOUASSI

MAIRE DE
BÉTTIÉ



JEAN-JACQUES MANIGA

MAIRE DE
BIANKOUMA



MEMAN ANDRÉ NARCISSE

MAIRE DE
BIN-HOUYÉ



DOUMBIA ISSOUF

MAIRE DE
BINGERVILLE



THIERRY OUAHI

MAIRE DE
BLOLÉQUIN



KRAMO KOUASSI

MAIRE DE
BOCANDA



ATSÉ AKISSI ALICE

MAIRE DE
BODOKRO



OUATTARA AZOUMANAN

MAIRE DE
BONDOUKOU



JACOB AMOIN ASSOUGBA

MAIRE DE
BONGOUANOU



ABDOUL MOGOBA

MAIRE DE
BONIÉRÉDOUGOU



YACOUBA KONÉ

MAIRE DE
BONON



AMETHIER JEAN PAUL

MAIRE DE
BONOUA



FOFANA SALIF

MAIRE DE
BOOKO



ADAMA DIOMANDE

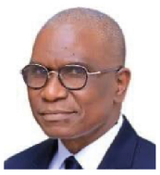
MAIRE DE
BOROTOU

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 25 16/10/2026 13:50



N'GUESSAN MAURICE

MAIRE DE
BOTRO



YAO ETIENNE

MAIRE DE
BOUAFLÉ



AMADOU KONÉ

MAIRE DE
BOUAKÉ



OUATTARA BOURAÏMA

MAIRE DE
BOUNA



MARIATOU KONÉ

MAIRE DE
BOUNDIALI



KOUAKOU-HABONOUAN LOUIS

MAIRE DE
BROBO



YAO YAO LAZARE

MAIRE DE
BUYO



JEAN-MARC YACÉ

MAIRE DE
COCODY



COULIBALY ADAMA

MAIRE DE
DABAKALA



YÉDÉ NIANGNE J.-C.

MAIRE DE
DABOU



GBEULY STÉPHANE AUGUSTE

MAIRE DE
DALOA



LANCINÉ DIABATÉ KALIFA

MAIRE DE
DANANÉ



DJÈ KOFFI AUBIN

MAIRE DE
DAOUKRO



DIETO KOUAMÉ MARCEL

MAIRE DE
DIABO



KONÉ AMOURLAYE

MAIRE DE
DIANRA



OUATTARA MAMADOU

MAIRE DE
DIAWALA



KOUASSI KOUAME BRICE

MAIRE DE
DIDIÉVI



BAGROU GOLI

MAIRE DE
DIÉGONÉFLA



ABOU DRAMANE SORO

MAIRE DE
DIKODOUGOU



COULIBALY ADAMA

MAIRE DE
DIMBOKRO

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 26 16/10/2026 13:50



DIARRA CEDRIC TIDIANE

MAIRE DE
DIOULATIÉDOUGOU



ALI TOURÉ

MAIRE DE
DIVO



YAO KOUADIO ROLAND

MAIRE DE
DJEBONOUA



DIALLO IBRAHIMAN ERNEST

MAIRE DE
DJEKANOU



DIOMANDÉ SALIMATA

MAIRE DE
DJIBROSSO



M. OUATTARA SIAKA

MAIRE DE
DOROPO



M. DIOMANDÉ INZA

MAIRE DE
DUALLA



FLANIZARA TOURE

MAIRE DE
DUEKOUÉ



KOUAMÉ ISSOUF

MAIRE DE
ETTROKRO



GNAMKE MOISE

MAIRE DE
FACOBLY



OUATTARA KAWELI

MAIRE DE
FERKESSÉDOUGOU



COULIBALY KELETIENNABELE

MAIRE DE
FOUMBOLO



FULBERT BEUGREFOH

MAIRE DE
FRESCO



COULIBALY ANGE

MAIRE DE
FRONAN



YSSOUF DIABATÉ

MAIRE DE
GAGNOA



OUATTARA AISSIATA

MAIRE DE
GBELEBAN



OUATTARA BAKARY

MAIRE DE
GBOGUHÉ



TOURÉ ALPHA YAYA

MAIRE DE
GBON



KESSÉ FEH LAMBERT

MAIRE DE
GBONNÉ



NAYA ZAMBLE

MAIRE DE
GOHITAFLA

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 27 16/10/2026 13:50



KONÉ DJAKARIDJA

MAIRE DE
GOULIA



YAYA COULIBALY

MAIRE DE
GRABO



MOULOT COFFI M. JEAN-LOUIS

MAIRE DE
GRAND-BASSAM



KONAN KOUAMÉ ARMAND

MAIRE DE
GRAND-BÉRÉBY



ALI SISSOKO

MAIRE DE
GRAND-LAHOU



SERI HORTENSE EMMA

MAIRE DE
GRAND-ZATTRY



BONI TANO NOELLE

MAIRE DE
GUÉYO



ZEZE SOUASSOU G.

MAIRE DE
GUIBÉROUA



YEO KOLO

MAIRE DE
GUIEMBÉ



BAILLET BENOIT SEVERIN

MAIRE DE
GUIGLO



BAMBA MAMADOU

MAIRE DE
GUINTÉGUÉLA



KOKO PATRICIA SYLVIE

MAIRE DE
GUITRY



KACOU GILBERT F.

MAIRE DE
HIRÉ



FANY KARIM

MAIRE DE
ISSIA



BEUGRE JOACHIM

MAIRE DE
JACQUEVILLE



KONE SAFANA NAMBAHA

MAIRE DE
KANAKONO



MEITE YAYA

MAIRE DE
KANI



DIARRASSOUBA ANZOUMANA

MAIRE DE
KANIASSO



TUO TIEBA

MAIRE DE
KARAKORO



OUATTARA ISSA

MAIRE DE
KASSÉRÉ

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 28 16/10/2026 13:50



CAMARA THOMAS

MAIRE DE
KATIOLA



ME NOEL FAUSTIN KOUAME

MAIRE DE
KOKOUMBO



KONÉ KARIM DOTIEME

MAIRE DE
KOLIA



SORO GONA ALI

MAIRE DE
KOMBORODOUGOU



TIÉMOKO ABDRAMANE

MAIRE DE
KONG



BAMBA ABOU

MAIRE DE
KONGASSO



ABOU BAMBA

MAIRE DE
KOONAN



OUATTARA LACINA

MAIRE DE
KORHOGO



BAKAYOKO DRAMANE

MAIRE DE
KORO



SINAN BAKARI

MAIRE DE
KOUASSI-DATÉKRO



KOUAKOU JOSEPH

MAIRE DE
KOUASSI-KOUASSIKRO



ZAE GNONDJOUOWI ALEXIS

MAIRE DE
KOUIBLY



BALLET NARCISSE

MAIRE DE
KOUMASSI



TENEYOUMON COULIBALY

MAIRE DE
KOUMBALA



YAO KOUAMÉ NOËL

MAIRE DE
KOUN-FAO



BISSA AUGUSTIN

MAIRE DE
KOUNAHIRI



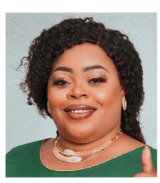
DOMIA KONE

MAIRE DE
KOUTO



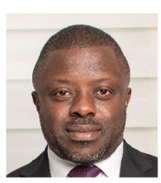
DALLI ARTHUR PRINCE

MAIRE DE
LAKOTA



OUEHI FEH BIAYO GISELE

MAIRE DE
LOGOUALÉ



KOUASSI RAPHAEL DIAMALA

MAIRE DE
M'BAHIAKRO

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 29 16/10/2026 13:50



KONÉ MATOGOMA

MAIRE DE
SÉGUÉLON



VAKABA FOFANA

MAIRE DE
SEYDOUGOU



ZOUMANA A. MÉITÉ

MAIRE DE
SIFIÉ



N'GATA BRIE JOSEPH

MAIRE DE
SIKENSI



DONASSO A. COULIBALY

MAIRE DE
SINÉMATIALI



MÉITÉ SOUALIHO

MAIRE DE
SINFRA



DIOMANDÉ MANGA

MAIRE DE
SIPILOU



SEKONGO PELEGNON

MAIRE DE
SIRASSO



GBROU ALLOBOUÉ OSÉ

MAIRE DE
SONGON



TRAORÉ LASSINA

MAIRE DE
SOUBRÉ



KOUADIO BEUGRÉ BERNARD

MAIRE DE
TAABO



OUALLO JEAN LUC

MAIRE DE
TABOU



SOUNKALO COULIBALY

MAIRE DE
TAFIRÉ



BAYALLAI HIPPOLYTE

MAIRE DE
TAÏ



AHMED BAMA

MAIRE DE
TANDA



PALE SANSAN

MAIRE DE
TÉHINI



DIARRASSOUBA SOUMAILA

MAIRE DE
TENGRÉLA



N'SEREBE EBILY PASCAL

MAIRE DE
TIAPOUM



ASSALÉ TIÉMOKO ANTOINE

MAIRE DE
TIASSALÉ



CASIMIR K.YAO-BHOREY

MAIRE DE
TIE-N'DIEKRO

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 30 16/10/2026 13:50



BROU N'GAURAN VINCENT

MAIRE DE
TIÉBISSOU



LANCINÉ SYLLA

ADJOINT AU MAIRE
TIÉMÉ



KOUADIO KENDRICHE TANIA

MAIRE DE
TIÉMÉLÉKRO



HAMADOU KAMAGATÉ

MAIRE DE
TIÉNINGBOUÉ



DOUMBIA YACOUBA

MAIRE DE
TIENKO



COULIBALY DIEUDONNÉ

MAIRE DE
TIORONIARADOUGOU



BLAISE COULIBALY

MAIRE DE
TORTIYA



SANOGO MOUSSA

MAIRE DE
TOUBA



DÉNIS KAH ZION

MAIRE DE
TOULÉPLEU



KONÉ IDRISSA

MAIRE DE
TOUMODI



TANO KOUABENAN ISAAC

MAIRE DE
TRANSUA



AMICHIA FRANCOIS ALBERT

MAIRE DE
TREICHVILLE

SALON
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
4e édition

Saisissez
les meilleures
opportunités
des territoires.



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 31 16/10/2026 13:50

MAIRES DES COMMUNES • MANDAT 2023-2028 • CÔTE D'IVOIRE



KALOU BONAVENTURE

MAIRE DE
VAVOUA



BOUAKÉ BAMBA

MAIRE DE
WOROFLA



ASSI N'DIN THÉODORE

MAIRE DE
YAKASSÉ-ATTOBROU



KOUASSI KOUAME PATRICE

MAIRE DE
YAMOUSSOUKRO



ADAMA BICTOGO

MAIRE DE
YOPOUGON



ABADI MIEZAN CHARLES

MAIRE DE
ZIKISSO



MEDARD DEHOUDO DOHO

MAIRE DE
ZOUAN-HOUNIEN



DEABO POKA MAURICE

MAIRE DE
ZOUKOUGBEU



KONÉ SOULEYMANE

MAIRE DE
ZUÉNOULA

SALON
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

Echangez face à face avec vos élus locaux.



GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 32 16/10/2026 13:50



SUNU Assurances

a le bon profil pour vous accompagner

Acteur engagé du secteur de l'assurance en Côte d'Ivoire, SUNU Assurances accompagne durablement les entreprises, les institutions et les particuliers dans la sécurisation de leurs activités.

En apportant des solutions adaptées aux réalités économiques locales, SUNU Assurances contribue à renforcer la résilience des économies et à soutenir une croissance maîtrisée et responsable.

www.sunuassurances.com

Service Client **1363**

SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire
Abidjan, Plateau, Avenue 7 Houdaille

ZOOM SUR LA PRÉCÉDENTE EDITION











GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 34 16/10/2026 13:50













GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 35 16/10/2026 13:50

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

AGENCE NATIONALE D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT RURAL

ANADER

L'ANADER ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS



SERVICES OFFERTS

Monographie

Plan de Développement Local (PDL)

Plan Stratégique de Développement (PSD)

Plan de Gouvernance Locale et Leadership (PG2L)

Plan d'Information-Sensibilisation-Communication (PISCOM)

Accompagnement à la réalisation des PSD

BENEFICIAIRES

- Les communautés
  (villages ou groupes de villages, mutuelles…)
- Les collectivités (communes, régions,…)

anader @Anader.civ anader tv www.anader.ci anader@anader.ci

Le Développement Rural, Notre Raison d'Être !

INTERVENANTS
PANELS

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

Jour 1

PANEL THEMATIQUE N°1

Thème : DES PLANS CLIMATIQUES AUX PROJETS FINANCÉS : OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT LOCAL

Intervenants

- **M Bema FOFANA,** Premier vice-président Conseil Régional de GBÊKÊ
- **M. JEAN PAUL AKA,** PNUD
- **M. FREDERIC ZAKPA,** Coordonnateur National chargé du suivi de la mise en oeuvre des CDN
- **M. BEKE DANIEL,** APBEF-CI
- **Mme LEATITIA KOFFI,** Directrice commerciale du SGPME

Modérateur : M. Mohamed ATANI, Chef de Bureau Afrique de l'OUEST, ONU Environnement.
Référent du Comité scientifique : M. Elvis AZIÉ, Directeur Exécutif UVICOCI.

TALK

Thème : JEUNES FIGURES POLITIQUES ET ENTREPRENEURIALES

Intervenants

- **M. Cédric DIARRA,** Député-Maire de Dioulatiédougou, Secrétaire général de l'UVICOCI ;
- **M. Alassane DIAKITÉ,** Député de Divo ;
- **M. David FOFANA,** PDG MAYELIA Participations.

Référent du Comité scientifique : M. Moussa TRAORÉ, Maire de Morondo.

PANEL DE HAUT NIVEAU N° 1

Thème : REGARDS CROISÉS SUR LES POLITIQUES DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES PAYS ET VILLES À L'HONNEUR.

Intervenants

- **Mme Blerta CELA,** Représentante Résidente du PNUD en Côte d'Ivoire ;
- **Hon. Charles D. FALL,** Deputy Majority Leader de l'Assemblée de l'État de New York – 61- district, États-Unis ;
- **Mme Anne HIDALGO**, ancienne Maire de Paris, France ;
- **M. YAWO WINNY Dogbatsè,** Président de la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (...)

Modérateur : Monsieur Adama BICTOGO, Député-Maire de Yopougon.
Référent du Comité scientifique : M. Gervais COULIBALY-DELINPELNA, Président du Comité Scientifique du Salon

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 38 16/10/2026 13:50

CEREMONIE D'OUVERTURE



Allocutions

- Mot de bienvenue du Maire de la Commune de Port-Bouët, **Dr Sylvestre EMMOU ;**
- Allocution de la Commissaire Générale du Salon, **Mme Penda DRAMERA ;**
- Allocution du Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), **M. Amadou KONÉ ;**
- Allocution du Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), **Dr Eugène AKA AOUÉLÉ ;**

CONFÉRENCE INAUGURALE

Thème : LES CONDITIONS D'UNE DÉCENTRALISATION RÉUSSIE : TRANSFERT DE COMPÉTENCES, FINANCEMENT ET GOUVERNANCE TERRITORIALE.

Intervenants

- **Pr Alice DEGNI-SEGUI,** Maître de conférences agrégée de droit public et de sciences politiques ;
- **M. Oumar BA,** Président de CGLU Afrique.

OUVERTURE SOLENNELLE DU SALON

- Allocution du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Gal (Corps d'Armée) **Vagondo DIOMANDÉ ;**
- Allocution d'Ouverture du Salon : **Mme Kandia KAMISSOKO-CAMARA,** Présidente du Sénat.
- Fin de la cérémonie d'ouverture.

Visite des stands et découverte des espaces d'expositions

Maître de cérémonie : **ALI DIARASSOUBA**

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 39 16/10/2026 13:50

Jour 2

PANEL DE HAUT NIVEAU n° (2)

Thème : LES ENJEUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUR UNE MAÎTRISE DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES.

Intervenants

- **Mme Anne Désirée OULOTO** épouse **LAMIZANA**, Ministre d'État, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration ;
- **M. Paulin Claude DANHO**, 1er Vice-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
- **M. Yao Charles KOUASSI,** Directeur de Cabinet de l'Inspecteur Général d'Etat ;
- **M. Patrice KOUASSI KOUAMÉ,** Maire de Yamoussoukro.

Modérateur : M. Gervais COULIBALY-DELINPELNA, Préfet Hors Grade.

SIDE EVENT 1 (Fondation Sephis)

Thème : GOUVERNER : LES FEMMES ET LA DÉCISION PUBLIQUE.

Intervenants

- **Mme Anne HIDALGO,** ancienne Maire de Paris ;

Modératrice : Mme Séphora KODJO, directrice de la fondation SEPHIS.
Référent du Comité scientifique : Mme Kady BAKAYOKO, vice-présidente de la Région du Worodougou.

PANEL DE HAUT NIVEAU (3)

Thème : ASYMÉTRIES ENTRE LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ET LES RESSOURCES EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION : QUELLES SOLUTIONS ?

Intervenants

- **Mme le Ministre Harlette BADOU-N'GUESSAN,** Maire d'Arrah.
- **Dr Philippe HIEN,** Président de la Région du Bounkani ;
- **M. François YATTA,** Expert international en gouvernance locale et développement territorial ;
- **M. Baldé CHEICKOU,** Chargé de Pincipale du Developpement Urbain (PICU.2) Groupe de la Banque Africaine de Développement ;

Modérateur : M. Lanciné DIABY, Député-Maire de Samatiguila.

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 40 16/10/2026 13:50



DISTINCTION DES RÉGIONS PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE (M.O.D.).

Thème : MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE JEUNESSE DU GOUVERNEMENT (PJ GOUV) DISTINCTION DES RÉGIONS PERFORMANTES.

Intervenants

- Talk show : **M. Mamadou TOURÉ,** Ministre de la Promotion de la jeunesse, de la formation professionnelle et du service civique, Président de la Région du Haut-Sassandra.

Modérateur : M. Jules LELLA KONAN, Directeur exécutif de l'ARDCI.

PANEL DE HAUT NIVEAU (4)

Thème : PARTICIPATION CITOYENNE, REDEVABILITÉ, CONCOURS DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERCOLLECTIVITÉS : QUELS LEVIERS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ?

Intervenants

- **M. Pierre DIMBA,** Président de la Région de l'Agnéby-Tiassa;
- **M. Sindou CISSÉ,** Président de la Région du Folon ;
- **Dr Raphaël YAH,** Maire de Ouellé.
- **Mme OKADA AYA,** Représentante résidente Adjointe JICA
- **GIZ**
- **Expertise France**
- **M. Bachir KANOUTÉ,** Coordinateur de l'OIDP Afrique.

Modérateur : M. Hervé ADOM, Maire de Abengourou.

PANEL THEMATIQUE N°2

ANADER

FERMETURE DU SALON

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 41 16/10/2026 13:50

Jour 3

PANEL DE HAUT NIVEAU 5 « ABIDJAN LEGACY PROGRAM

Thème : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA PÉRENNISATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : DÉFIS, OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES.

Intervenants

- **Mme Simone AYERI,** Vice-Présidente de le Region du GBOKLE
- **M. Urbain YAPI OHOUO,** Directeur du Développement Local /DGDDL ;
- **Mme Aude Viviane GOULIVAS,** Agente Principale de Développement, Ambassade du Canada ;
- **M. Renaud LAPEYRE,** Représentant Pays de Nitidae en Côte d'Ivoire, Docteur en économie de l'environnement et du développement (ENS) ;
- **M. Hermann YAPI,** Responsable suivi-évaluation Abidjan Legacy Program (ALP) ;

Modérateur : M. Jules LELLA KONAN, Directeur exécutif de l'ARDCI.

BRAINSTORM DES COLLECTIVITÉS (P.P.R.C.)

Intervenants

- **M. Moussa TRAORÉ,** Maire de Morondo ;
- **Mme Kady BAKAYOKO,** vice-présidente de la Région du Worodougou.

Modérateur : M. Frédérique ABÉ, coordonnateur adjoint PPRC.
Référent du Comité scientifique : M. André SOHOU, Directeur du département d'appui au renforcement de la décentralisation /ARDCI.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

- **Communication institutionnelle (Sénat)**

Thème : SÉNAT DE CÔTE D'IVOIRE : QUELLE CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DE LA DÉCENTRALISATION ?

Intervenants

- Synthèse et principales conclusions des travaux, **M. Gervais COULIBALY-DELINPELNA,** Président du comité scientifique ;
- Mot de la Commissaire Générale du Salon, **Madame Penda DRAMERA ;**
- Allocution de clôture du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Photo officielle.

FIN DES TRAVAUX

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 42 16/10/2026 13:50

EXPOSANTS

SALON
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
4e édition

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Le PNUD Côte d'Ivoire joue un rôle clé dans le développement multilatéral, en se concentrant sur l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, et la promotion de l'inclusion. Il soutient le pays dans l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités institutionnelles, et le développement durable. Ses priorités incluent l'intégration des ODD, l'accès à la justice, la prévention des conflits, le développement des énergies renouvelables, l'autonomisation des femmes, et la lutte contre les changements climatiques grâce à des approches innovantes pour la gestion durable des ressources naturelles et la protection des écosystèmes.

CONTACTS :

27 20 31 74 00
www.undp.org/fr/cote-d-ivoire
registry.ci@undp.org

Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas 01
BP 1747 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ

Selon l'Article 7 du décret N° 2023-820 DU 25 octobre 2023 portant attributions des membres du gouvernement, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Administration du Territoire, de Décentralisation, de Dépôt légal et d'Archives nationales, d'Identification des populations, de Cultes, d'Immigration et d'Émigration, de Sécurité Intérieure et de Protection civile.

Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité est le département ministériel du Gouvernement ivoirien qui assure sur l'ensemble du territoire le maintien et la cohésion des institutions du pays. Son organisation, ses moyens humains et matériels constituent l'outil privilégié de l'État pour garantir aux citoyens l'exercice des droits, devoirs et libertés réaffirmés par la Constitution de la République.



CONTACTS :

27 20 25 87 77
www.dgddl.gouv.ci
info@interieur.gouv.ci

Plateau - Immeuble ex Setu, à proximité de la cathédrale St Paul
08 BP 584 Abidjan 08

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 44 16/10/2026 13:50

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DEVELOPPMENT LOCAL



Secteur d'activité : Collectivité Territoriales
Produits et services : Tutelles des Collectivités Territoriales – Assistance -

CONTACTS :

27 20 21 37 50
27 20 21 37 50
BPV 266 Abidjan

servicecommunication@dgddl.gouv.ci
Immeuble Pérignon, Abidjan - Plateau boulevard CLOZEL, Av 19

ASSEMBLÉE DES RÉGIONS ET DISTRICTS DE CÔTE D'IVOIRE

ARDCI
Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire

CCréée le 31 juillet 2013, et officiellement déclarée sous le numéro 537/MEMIS/DGAT/DAG/SDVA du 04 août 2014, l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) est une association d'utilité publique (décret n°2015-08 du 14 janvier 2015). En tant que faîtière regroupant les Régions et Districts autonomes, elle a pour principale mission d'accompagner ses entités membres dans la réalisation des objectifs de développement tels que fixés dans le cadre de la décentralisation, à travers la loi n° 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux Collectivités territoriales, et la loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales.

Pour ce faire, elle représente ses membres auprès des pouvoirs publics et de tout tiers au double plan national et international. Elle constitue une force de propositions et un dispositif de plaidoyer auprès Gouvernement pour approfondir le processus de décentralisation et promouvoir le développement durable des territoires.
En outre, son action est prépondérante dans la promotion de la coopération décentralisée internationale et le lobbying auprès des partenaires au développement, du secteur privé et des Organisations de la société civile, pour le développement de partenariats stratégiques.

Secteur d'activité : Gouvernance locale et Développement territorial
Services : Infrastructures et services socio-économiques de base



CONTACTS :

27 22 41 99 50 / 51
08 BP 584 Abidjan 08

www.ardci.org
ardci@hotmail.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 45 16/10/2026 13:50

UNION DES VILLES ET COMMUNES DE CÔTE D'IVOIRE

Raison Sociale :
Association d'utilité publique

Secteur d'activité :
Un creuset de Développement des collectivités Ivoiriennes

Produits et services :
• Établir et développer des liens de solidarité entre les Villes et les Communes de Côte d'Ivoire ;

• Échanger les informations et les expériences ;

• Étudier les questions intéressantes de la vie, les activités des administrations locales et le bien-être des citoyens ;
• Coordonner les aspirations et les objectifs communs, puis obtenir le soutien des pouvoirs publics ;

• Favoriser le développement de l'action urbaine et communale ;

• Assurer la protection matérielle et morale des maires dans l'exercice de leurs fonctions ;

• Promouvoir l'idée de la participation des populations locales aux affaires civiques ;

• Assurer la promotion de la mise en œuvre des ODD par les communes ;

• Appuyer la promotion et le renforcement des capacités des acteurs du développement local ;

• Contribuer au transfert effectif des compétences de l'État aux communes et des ressources y afférentes.

CONTACTS :

27 20 32 18 30
01 BP 6534 Abidjan 01
www.uvicoci.com
unionvillescommes.ci@uvicoci.com

ABIDJAN LEGACY PROGRAM

Abidjan Legacy Program est né de la COP15 (Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification) qui s'est tenue à Abidjan en mai 2022, Abidjan Legacy Program est la réponse de la Côte d'Ivoire aux défis relevant de la dégradation des terres, des impacts du changement climatique, de l'autonomisation des populations en milieu agricole et rural, principalement les jeunes et les femmes. Nos axes d'intervention : Lutter contre la déforestation et restaurer les écosystèmes dégradés - Moderniser l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire - Rendre les chaînes de valeur durables - Identifier les chaînes de valeur du futur Abidjan Legacy Program coordonne 112 projets en cours dans les différents districts et régions de la Côte d'Ivoire. Notre programme est régi par le décret N• 2024-609 du 9 juillet 2024 et rattaché au cabinet de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Programme présidentiel de Développement Durable et socio-économique

Mission :

1. **Restaurations des écosystèmes dégradés;**
2. **Moderniser l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire;**
3. **Rendre les chaînes de valeur durable;**
4. **Identifier les chaînes de valeur du futur.**

CONTACTS :

560-Rue J97-Harris Memel Fotêh, II Plateaux Vallon-06 BP 2158 Abidjan 06-CI
22 25 01 36 00
www.abidjanlegacy.org
secretariat@abidjanlegacy.org

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 46 16/10/2026 13:50

COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ÉLECTRICITÉ (CIE)

Au cœur du développement en Côte d'Ivoire et en Afrique, dans le respect de l'environnement, notre ambition est d'être une entreprise innovante, attractive, performante, leader dans le service à la clientèle en matière de fourniture d'électricité, acteur de référence dans la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique.

CONTACTS :

27 21 23 33 00
WWW.CIE.CI
1, Avenue Christiani, Treichville
01 BP 6923 Abidjan 01

MAYELIA MOBILITÉ

PÔLE MOBILITE : Livraison de plis et colis sécurisé; location de véhicule et gestion de mission professionnel et remorquage.
PÔLE IDENTIFICATION : Identité et justificatif des citoyens (carte consulaire, CNI, passeport, carte de résident);
Identité professionnelle (carte professionnelle, carte scolaire);
Externalisation de service visa (gestion administrative des demandes de visa)

PÔLE AMENAGEMENT ET GESTION D'ESPACE PUBLICS : Réhabilitation des sites et espaces ;
Gestion de parking ;
Affichage publicitaire, décoration intérieure

Secteur d'activité :
MOBILITE – IDENTIFICATION – AMENAGEMENT ET GESTION D'ESPACE PUBLICS

CONTACTS :

(+225) 27 21 22 22 43/44
Mayelia Mobilite
infos.mobilite@mayelia.com
124 Rue Sie Hien Yacouba, Marcory-Abidjan
26 BP 233 ABJ 26

SACRI

Crée en 1970, SACRI, est devenu le leader dans la vente, la réparation et la vulgarisation d'équipements destinés à la petite mécanisation agricole, à l'entretien des espaces verts, des parcs et des jardins. Forts de cette expérience, nous avons lancé notre programme RSE dénommé SACRI ACADEMY. Ce programme ambitieux vise à rendre les équipements agricoles accessibles grâce à une stratégie intégrée de formation, de conseil et d'insertion.

Secteur d'activité :
DISTRIBUTION & FORMATION

Produits et services :
MATÉRIELS AGRICOLES - INDUSTRIELLES ET FORMATION

CONTACTS :

27 21 25 48 48/49
commercial@sacri-ci.com
Boulevard de Marseille – Zone 2, Abidjan
www.sacri-ci.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 47 16/10/2026 13:50

Société Ivoirienne de Contrôle Technique Automobile

La Société Ivoirienne de Contrôle Technique Automobile (SICTA SA) est un acteur majeur de la sécurité routière en Côte d'Ivoire, spécialisé dans le contrôle technique des véhicules et les services automobiles associés. Forte de plusieurs décennies d'expérience et d'un réseau de stations couvrant le territoire national, elle accompagne les particuliers, les entreprises et les administrations dans le respect des exigences réglementaires en matière de sécurité automobile. Elle propose également des prestations d'identification des véhicules importés d'occasion, de sécurisation des plaques d'immatriculation et de délivrance de vignettes.
112 projets en cours dans les différents districts et régions de la Côte d'Ivoire. Notre programme est régi par le décret N• 2024-609 du 9 juillet 2024 et rattaché au cabinet de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Contrôle technique automobile, sécurité routière et services automobiles

Service :
Contrôle technique des véhicules automobiles
Contrôle d'identification des véhicules importés d'occasion (CIVIO)
Sécurisation et pose de plaques d'immatriculation
Délivrance de vignettes automobiles et motocyclistes
Jaugeage et barémage des citernes et réservoirs
Contrôle et vérification des taxis compteurs
Services de pesée et prestations techniques automobiles

CONTACTS :

Siège social, rue Abli Mathieu, 1145, Zone 4C, Abidjan, Côte d'Ivoire

(+225) 27 21 21 29 90 / 27 21 27 58 87
www.sicta.ci

ANADER

Créée le 29 septembre 1993, l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) est une société anonyme en Côte d'Ivoire. Elle est le leader du conseil agricole et rural dans le pays

Mission :
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants agricoles et de leurs organisations.

Organisation :
L'agence dispose d'un vaste réseau sur le terrain comprenant 10 directions régionales, 60 zones de développement et plus de 1 000 centres de vulgarisation.

CONTACTS :

Abidjan, Plateau – Boulevard de la Paix (en face de la CARENA) 01 BP V183 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

(+225) 27 20 21 67 00 / (+225) 27 20 21 16 88
(+225) 01 42 22 74 58 Fax (+225) 27 20 21 67 05
anader@anader.ci

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 48 16/10/2026 13:50

La Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) est chargée de toutes les opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières permettant de développer 24 aéroports et aérodrome, 27 stations météorologiques synoptiques et automatiques réparties à l'intérieur du pays, 132 stations agrométéorologiques et climatiques automatiques exploitées par la SODEXAM et ses partenaires, ainsi que 169 postes pluviométriques. Elle est également chargée du suivi médical du personnel navigant à travers son Centre Régional de Médecine Aéronautique et Aéroportuaire (CERMA) qui permet de réduire le temps et le coût financier liés aux déplacements du personnel aéronautique à l'étranger pour obtenir leur certificat d'aptitude et offre dans le même temps un service de qualité aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Échangez avec nos experts sur le stand pour découvrir nos projets de modernisation, nos services météorologiques sur mesure et nos opportunités de partenariat.

Secteur d'activité : Gestion aéroportuaire - Météorologie – Médecine aéronautique et aéroportuaire

Produits et services : Météorologie générale et spécifique – Navigation Aérienne – Sûreté et Sécurité Aéroportuaire – Exploitation et Développement Aéroportuaire - Médecine Aéronautique et Aéroportuaire navigant à travers son Centre Régional de Médecine

CONTACTS :

Abidjan, Port-Bouët
Boulevard de l'Aéroport

servicecourrier@sodexam.ci
27 21 58 62 94 / 27 21 58 62 96
www.sodexam.ci

CHAIRE UNESCO ANTICIPATION, PROSPECTIVES ET TERRITOIRES DURABLES

Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables (CUAPTD), est la première Chaire UNESCO dédiée à la prospective en Afrique noire francophone créée le 23 mars 2022 par un accord cadre de collaboration entre l'UAO et l'UNESCO. Administrée par un Titulaire (Professeur KOUASSI Kouamé Sylvestre), la CUAPTD développe l'enseignement, la recherche et les compétences en anticipation et en prospective pour aider les décideurs, les chercheurs et les communautés à construire des territoires plus durables. Elle favorise la coopération scientifique Sud-Sud et Sud-Nord, notamment avec l'UNESCO et d'autres Chaires UNESCO, afin de croiser les approches et de mener des recherches conjointes.

Secteur d'activité : ETUDES ET FORMATIONS
Produits et services : Etudes Prospectives, Schéma Directeur D'aménagement et de Développement du Territoire, Plan Stratégique de Développement, Plan Climat, Monographie, EIES, Etudes Sectorielles, Cartographie. Les Formations Diplômantes: Licence / Master En Prospective Et Gouvernance Territoriale, Licence /Master En Prospective Environnementale Et Développement Durable. Les Formations Certifiantes: Certificat en Intelligence Territoriale, Certificat en Ingénierie Prospective, Certificat d'Application du Cycle Programmatique Prospective, Programmation, Planification, Budgétisation Et Suivi-Evaluation (3PBSE), Certificat en Prospective, Certificat en Changements Climatiques et Gouvernance Durables des Territoires, Certificat en Evaluation Environnementale, Certificat en Gestion De Projet, Certificat D'aptitude aux Fonctions Administratives. Formation à la carte (à la demande),

CONTACTS :

Abidjan, Port-Bouët
Boulevard de l'Aéroport

servicecourrier@sodexam.ci
27 21 58 62 94 / 27 21 58 62 96
www.sodexam.ci

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 49 16/10/2026 13:50

Fonds de Développement de la Formation Professionnelle

Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), est une structure de conception, d'organisation et de gestion de la formation professionnelle qui oriente, impulse et met en œuvre la politique de formation de la formation professionnelle continue et l'Apprentissage en Côte d'Ivoire. Ses missions portent sur le financement, le contrôle et l'évaluation des plans et projets de formation. Le financement des plans de formation

Secteur d'activité : FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Produits : Financement Plan de formation, Projets collectifs, Etudes

Services : Le financement des plans de formation, L'habilitation des organismes de formation, le contrôle et le suivi-évaluation des actions de formation

CONTACTS :

20 BP 1068 ABIDJAN 20, MAISON DE LA FORMATION, BOULEVARD FHB

servicecourrier@sodexam.ci
(+225) 2721750505/2721750533
www.sodexam.ci

IPS-CGRAE

Nommé en mars 2012 Directeur Général de l'IPS-CGRAE, après un appel à candidature international, M. Abdrahamane Tiémoko BERTE, a par son engagement, apporté une dynamique nouvelle à l'IPS-CGRAE.

Juriste et Auditeur International Certifié en Qualité, Sécurité et Environnement, M. Abdrahamane Tiémoko BERTE est titulaire, entre autres, d'un diplôme de Cadre Supérieur de Sécurité Sociale, obtenu en 1984 à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale de Saint-Etienne, en France. Il a occupé plusieurs fonctions à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) où il a exercé jusqu'en février 2012.

En outre, le Directeur Général de l'IPS-CGRAE est membre du Groupe de travail du Réseau Normalisation et Francophonie et du Comité Technique Miroir Côte d'Ivoire pour le déploiement de la norme internationale ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale.

Les efforts de bonne gouvernance de M. Abdrahamane Tiémoko BERTE lui ont valu, depuis quelques années, des distinctions nationales et internationales.

Secteur d'activité : Organisme de Sécurité Sociale
Produits et services : (voir la DP liste actualisée des prestations directes/indirectes)

CONTACTS :

BP V 164 Abidjan
27 20 25 12 12

nfos@cgrae.ci
www.cgrae.ci

AGEROUTE

L'AGEROUTE (Agence de Gestion des Routes) en Côte d'Ivoire est une société d'État créée en septembre 2001, chargée de suivre, d'entretenir et de développer le réseau routier national.

Missions : Maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de nouvelles infrastructures, l'entretien routier et la gestion des appels d'offres du secteur.

CONTACTS :

20 BP 1068 ABIDJAN 20, MAISON DE LA FORMATION, BOULEVARD FHB

servicecourrier@sodexam.ci
+225 27 20 25 10 00
www.ageroute.ci.

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 50 16/10/2026 13:50

Présentation : Créée en 2012, DSC BATIM est spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité et l'hydraulique. Elle intervient dans la construction, l'aménagement et le VRD, la réalisation de réseaux électriques, ainsi que l'adduction et l'installation hydrauliques. Forte de son expertise, elle met son savoir-faire au service des particuliers, des entreprises et des institutions, avec le souci de la qualité, de la sécurité, du respect des délais et des exigences de ses clients. Par son professionnalisme, DSC BATIM ambitionne de contribuer durablement au développement des infrastructures.

JACOB AMESSAN, Directeur Commercial chez SEIFA est le pont entre les collectivités décentralisées et SEIFA notamment sur le portefeuille « Identité vestimentaire et visuelle de la Police Municipale

Secteur d'activité : Vente d'équipements et accessoires militaires, de protection et desécurité

Produits et services : Tenues militaires

CONTACTS :

11 BP 646 ABIDJAN 11
msylvain@seifaci.
comheguina@seifaci.com

0707473897
0708567511
0709690980

Le Sénat de Côte d'Ivoire est la chambre haute du Parlement ivoirien, instaurée par la Constitution de la Troisième République du 8 novembre 2016.

Rôles et Missions

Fonction législative : Il participe au vote des lois et au consentement de l'impôt en collaboration avec l'Assemblée nationale.

Contrôle et évaluation :
Il contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques.

Représentation spécifique :
Il assure la représentation des collectivités territoriales (communes, départements, régions) ainsi que des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire (diaspora)

Le PPRC a été créé par arrêté du PREMIER MINISTRE en 2013 et vise à améliorer la gouvernance économique à travers le renforcement des capacités de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile

La CNPS a pour objectif la gestion obligatoire du régime de protection sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés et des travailleurs indépendants.

Sa mission porte essentiellement sur :
Le recouvrement des cotisations sociales ;
Le paiement des prestations afférentes aux différents régimes (prestations familiales, assurance maternité, assurance vieillesse et accidents du travail et maladies professionnelles) ; La gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires.

Secteur d'activité : PROTECTION SOCIALE
Produits et services : Régime général des travailleurs salariés et régime social des travailleurs indépendants

CONTACTS :

01 BP 317 ABIDJAN 01
www.cnps.ci

info@cnps.ci / relation
2720252100 / 1396

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 51 16/10/2026 13:50

LTE GROUPE

LTE GROUPE est une entreprise à caractère social, engagée dans le développement durable et l'amélioration des conditions de vie. Elle intervient dans trois domaines essentiels : Hydraulique, Énergétique et Agriculture. Grâce à la vente à crédit, LTE GROUPE facilite l'accès à ses produits et services à toutes les couches sociales.
Entreprise citoyenne, LTE GROUPE participe activement au développement de la Côte d'Ivoire et du continent africain.
Avec LTE GROUPE : Achetez à crédit, payez en 24 mois !

Secteur d'activité : HYDRAULIQUE – ENERGETIQUE - AGRICULTURE
Produits et services : Construction de forages, vente de produits et matériels agricoles, vente de groupes électrogènes, de kits et panneaux solaires.

CONTACTS :

Abidjan Cocody riviera 3 non loin de la pharmacie Sainte Agathe, Rue E35

info@lteafrica.com
0748535357/0777030352
www.lteafrica.com

GEMACO

GEMACO (Groupe Élite de Management et de Consultance) est un cabinet d'expertise comptable et de conseil basé à Abidjan, Côte d'Ivoire. Spécialisé dans la comptabilité, il propose des services d'audit, de fiscalité et d'accompagnement à la gestion pour les entreprises de toutes tailles, contribuant ainsi à leur performance et leur conformité réglementaire.

CGEDS AFRIK GEODATA

Depuis 2015, CGEDS Afrik GeoData est un acteur de référence en Côte d'Ivoire dans les domaines du foncier, du cadastre, de la géomatique, des SIG, de l'ingénierie territoriale et du développement de solutions numériques. Nous accompagnons l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques et les partenaires au développement dans la connaissance, la sécurisation et la valorisation du territoire, à travers des données fiables, des équipes de terrain à grande échelle et des solutions technologiques innovantes.

Secteur d'activité :
GEODATA
Produits et services :
Sécurisation foncière : certifications, cadastre rural et urbain
Géomatique avancée : LiDAR, drones, photogrammétrie, SIG
Planification territoriale : appui aux États,
EIE, aménagement urbain
Solutions digitales : plateformes SIG, outils d'aide à la décision

CONTACTS :

Mockeyville, Immeuble SALAM, Ilot 84, Lot 942, BP 420, Grand-Bassam

infos@cgeds.com
(+225) 27 21 31 22 73 (+225) 01 53 51 51 51
https://cgeds.com/

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 52 16/10/2026 13:50

ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

L'Ordre des Géomètres Experts est un Ordre groupant des personnes habilitées à exercer la profession de géomètre-expert, dans les conditions fixées par ladite loi. Il est donc une organisation professionnelle instituée par la Loi N° 70-487 du 3 Août 1970, qui en règlemente le titre et la profession. L'Ordre des Géomètres Experts de Côte d'Ivoire est administré par un Conseil National, chargé de surveiller l'exercice de la profession de Géomètre-Expert, assurer la défense des intérêts matériels de l'Ordre, ainsi que le respect des lois et règlements qui régissent son règlement intérieur.

Secteur d'activité : BTP
Produits et services : Surveiller l'exercice de la profession de Géomètre Expert et défendre les intérêts de la profession

CONTACTS :

2 Plateaux les perles, Rue des Rosiers
www,geometre-expert.ci
infos@geometre-expert.ci
07 07 78 77 77

The Challenge Initiative (TCI)

The Challenge Initiative (TCI), mis en œuvre par IntraHealth International en Afrique de l'Ouest francophone, accompagne les collectivités territoriales dans l'amélioration durable des services de santé maternelle et infantile et de planification familiale. Son modèle renforce le leadership des élus locaux dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions à fort impact. TCI encourage la mobilisation des ressources locales, l'implication communautaire et l'intégration des interventions dans les plans et budgets municipaux. Il valorise les structures existantes et le partage de bonnes pratiques pour pérenniser les acquis.Le Salon des collectivités territoriales constitue une plateforme de promotion du modèle TCI, de partage de bonnes pratiques et de dialogue entre les élus locaux, les acteurs du système de santé et les partenaires financiers, en vue de renforcer la collaboration entre les collectivités territoriales et le système de santé, de favoriser la mobilisation des ressources et de promouvoir des solutions durables au service du développement local et de la santé des populations.

Secteur d'activité : Santé de la reproduction, planification familiale et renforcement des systèmes de santé
Produits et services : Accompagnement technique des collectivités territoriales et les systèmes de santé dans la mobilisation des ressources locales, renforcement des capacités des acteurs locaux, appui à la planification familiale, amélioration de la qualité des services de santé et suivi des performances.

CONTACTS :

Dakar, Sicap Liberté 5 Pavillon 5656, Résidence Adja Bineta NDIAYE en face Auchan
https://tciurbanhealth.org/tci-university/
infos@geometre-expert.ci
+225 0748075870; +221 776343693

ISF Conseils
Intermédiation Structuration Financière

ISF Conseil accompagne les entreprises; les Etats et les investisseurs dans la structuration et la mobilisation de financements adaptés à leur ambition de croissance.

Secteur d'activité : FINANCE
Produits et services : OPERATION M&A , LEVÉE DE FOND EN DETTE ET EQUITY , MARCHÉ DES CAPITAUX

CONTACTS :

Mockeyville, Immeuble SALAM, Ilot 84, Lot 942, BP 420, Grand-Bassam
infos@cgeds.com
(+225) 27 21 31 22 73 (+225) 01 53 51 51 51
https://cgeds.com/

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 53 16/10/2026 13:50

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

L'École Nationale d'Administration (ENA) est un établissement public de référence dans la formation des cadres de l'administration publique ivoirienne. Elle contribue au développement des compétences nécessaires à la modernisation de l'État et à l'amélioration de la performance des services publics. À travers ses formations initiales et continues, elle accompagne le renforcement des capacités des agents publics et des futurs responsables administratifs. Elle promeut les valeurs de compétence, d'éthique, de responsabilité et d'efficacité dans la gestion publique. Par son expertise, elle participe à la consolidation de la gouvernance publique et à la mise en œuvre des politiques de développement de la Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Formation supérieure, administration publique et renforcement des capacités

Services :
- Formation initiale des cadres de l'administration publique
- Formation continue des fonctionnaires et agents de l'État
- Formations professionnelles et certifiantes
- Master professionnel en gouvernance des politiques publiques
- Formation à distance et ressources pédagogiques numériques
- Renforcement des compétences administratives, économiques et financières

CONTACTS :

Cocody, Deux-Plateaux, Abidjan, Côte d'Ivoire — BP V 20 Abidjan

info@ena.ci
(+225) 27 22 51 60 30 / 27 22 51 60 60
www.ena.ci

UNIVERSITÉ FHB

L'Université Félix Houphouët-Boigny est l'une des principales institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en Côte d'Ivoire. Elle propose une offre diversifiée de formations dans les domaines des sciences, de la santé, du droit, de l'économie, des lettres et des sciences humaines. À travers ses activités de recherche et d'innovation, elle contribue à la production et à la diffusion des connaissances au service du développement. Elle favorise la formation de compétences qualifiées, l'insertion professionnelle et la coopération avec les acteurs socio-économiques. Par son expertise académique et scientifique, elle participe à la transformation économique, sociale et territoriale de la Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Enseignement supérieur, recherche scientifique et innovation

Produits et services :
- Formations universitaires de la Licence au Doctorat
- Formations initiales et professionnelles
- Recherche scientifique et technologique
- Expertise et valorisation des résultats de la recherche
- Coopération universitaire et partenariats scientifiques
- Innovation technologique et accompagnement des initiatives de développement
administratives, économiques et financières

CONTACTS :

Boulevard de l'Université, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire — 01 BP V 34 Abidjan 01

courrier@univ-fhb.edu.ci
(+225) 07 47 36 86 84 (Scolarité centrale)
: www.univ-fhb.edu.ci

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 54 16/10/2026 13:50

SUNU ASSURANCES

SUNU Assurances Côte d'Ivoire est un acteur majeur du secteur des assurances, proposant des solutions adaptées aux besoins des particuliers, des entreprises et des institutions. Le Groupe s'engage à rendre accessible à tous, des solutions d'assurance et des services financiers adaptés, fondés sur l'authenticité et la proximité. Il œuvre également à offrir aux femmes et aux hommes qui font la force de SUNU des opportunités de développement au sein d'un environnement favorable à la performance. Par ailleurs, le Groupe crée durablement de la valeur pour ses investisseurs et contribue activement au développement des communautés dans lesquelles il est présent.

Secteur d'activité : Assurance, prévoyance et services financiers

Produits et services :
Assurance automobile
Assurance santé et prévoyance
Assurance habitation et multirisque professionnelle
Assurance voyage et transport de marchandises
Solutions d'épargne et de retraite
Assurance éducation et protection familiale
Bancassurance et microassurance
Solutions numériques de souscription et de gestion des contrats

CONTACTS :

SUNU Assurances Vie : 9, avenue Houdaille, Plateau, 01 BP 2016 Abidjan 01
SUNU Assurances IARD : Immeuble SUNU, avenue Botreau Roussel, Plateau, 01 BP 3803 Abidjan 01, Côte d'Ivoire.

SUNU Assurances Vie : cotedivoire.vie@sunu-group.com
(+225) 27 22 51 60 30 / 27 22 51 60 60
www.sunuassurances.com

NSIA BANQUE

NSIA Banque Côte d'Ivoire est un acteur majeur du secteur bancaire ivoirien au service des particuliers, des entreprises, des institutionnels. Forte de son réseau de 85 agences à travers le pays, elle propose des solutions de financement, d'épargne et de banque digitale adaptées aux besoins de ses clients. La Banque met son expertise au service de l'accompagnement des projets et du développement des activités économiques. Elle s'appuie sur la proximité, l'innovation et la qualité de service pour répondre aux attentes de sa clientèle.

À travers ses actions et ses engagements, elle participe activement au développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Banque et services financiers

Produits et services :
- Comptes bancaires (particuliers, professionnels et entreprises)
- Solutions d'épargne et d'investissement
- Solutions de financement et de crédit
- Cartes bancaires et moyens de paiement
- Services de banque digitale
- Solutions de gestion de trésorerie
- Bancassurance

CONTACTS :

Cocody, Abidjan- C22 Rue Goyavier - Avenue Jean Mermoz- Lot 34 Cocody- 01 BP 1274 Abidjan 01

contact@nsiabanque.ci
80 200 800 / (+225) 27 20 20 07 20
: www.nsiabanque.ci

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 55 16/10/2026 13:50

EXPERTIS CONSULTING

Expertis Consulting est une société ivoirienne spécialisée dans le courtage et le conseil en assurance, au service des particuliers et des entreprises. Elle accompagne ses clients dans l'identification de leurs besoins, le choix des garanties adaptées et l'optimisation de leurs contrats. Grâce à son expertise, elle intervient notamment dans la gestion des risques, le suivi des sinistres et la couverture des personnes et des biens. Elle privilégie un accompagnement personnalisé, la proximité avec ses clients et la défense de leurs intérêts auprès des assureurs. Par ses solutions sur mesure, elle contribue à la sécurisation des activités économiques et à la pérennité des projets professionnels.

Secteur d'activité : Courtage d'assurance, conseil et gestion des risques

Produits et services :

Assurance santé et évacuation sanitaire
Assurance automobile et multirisque professionnelle
Assurance habitation et responsabilité civile
Assurance voyage
Prévoyance et capitalisation
Audit, conseil et optimisation des contrats d'assurance
Gestion des sinistres et accompagnement des assurés

CONTACTS :

Immeuble Alliance, 1er étage, Plateau, Abidjan, Côte d'Ivoire — 01 BP 7166 Abidjan 01

contact@expertisconsult.com
(+225) 27 20 21 52 38 / 27 20 21 52 65
: www.expertisconsult.com

VITALIS SANTE

Vitalis Santé est une entreprise ivoirienne spécialisée dans la gestion des portefeuilles d'assurance santé et l'accompagnement des assurés. Elle propose aux compagnies d'assurance, aux mutuelles et aux entreprises des solutions de gestion adaptées, intégrant le suivi des prestations, des sinistres et des réseaux de soins. Grâce à la digitalisation de ses services, notamment à travers sa plateforme en ligne et son application mobile Vit@pp, elle facilite l'accès à l'information et le suivi des garanties. Elle mise sur l'innovation, la réactivité, la transparence et la qualité de service pour améliorer l'expérience des assurés. Par son expertise, elle contribue à l'efficacité de la gestion de l'assurance santé et à l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires.

Secteur d'activité :

Gestion de portefeuilles d'assurance santé et services associés

Produits et services :

Gestion des portefeuilles d'assurance santé
Gestion des prestations et suivi des sinistres
Gestion et optimisation des réseaux de soins
Solutions numériques de suivi des garanties et des remboursements
Application mobile Vit@pp dédiée aux assurés
Services d'évacuation sanitaire
Solutions d'assurance voyage et accompagnement des bénéficiaires

CONTACTS :

Cocody, rue J15, villa n° 183, près de l'École La Pépinière, Abidjan, Côte d'Ivoire.

info@vitalis-ci.com
(+225) 27 23 55 05 30 / 01 41 21 44 44 / 07 59 68 68 68
www.vitalis-ci.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 56 16/10/2026 13:50

RÉGION DES GRANDS PONTS

Un territoire d'ouverture, de potentialités et d'avenir



ESSIS Esmel Emmanuel
Président du Conseil régional des Grands Ponts

Située dans le sud de la Côte d'Ivoire, la région des Grands Ponts occupe une position stratégique entre le District autonome d'Abidjan et le littoral atlantique. Elle a pour chef-lieu Dabou et comprend trois départements, Dabou, Grand-Lahou et Jacqueville, répartis en dix sous-préfectures.

Elle est limitée au nord par la région de l'Agnéby-Tiassa, à l'ouest par la région du Lôh-Djiboua, à l'est par le District autonome d'Abidjan et au sud par la lagune Ébrié et l'océan Atlantique. Cette configuration lui assure une ouverture sur les grands pôles économiques du sud du pays ainsi que sur les espaces fluviaux, maritimes et lagunaires.

D'une superficie de 4 445 km², la région compte 450 007 habitants selon le RGPH 2021. Son peuplement reflète une grande richesse culturelle, avec notamment les communautés autochtones Adioukrou, Alladian, Avikam et Ahizi, auxquelles s'ajoutent de nombreuses populations venues d'autres régions de Côte d'Ivoire et de l'étranger.

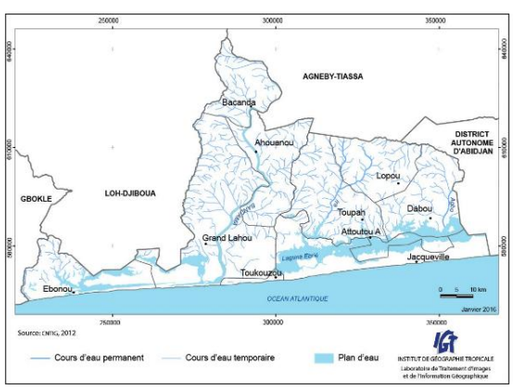
Le paysage des Grands-Ponts se distingue par la diversité de ses milieux naturels. Littoral, lagunes, cours d'eau, plages, cocoteraies et zones forestières constituent un patrimoine propice à la pêche, au tourisme et à la valorisation des ressources aquatiques. Cette richesse est complétée par un patrimoine historique et culturel présent notamment à Dabou, Grand-Lahou et Jacqueville.

L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie locale. La production de palmier à huile, de cocotier, d'hévéa, de manioc et de cultures vivrières contribue aux activités et aux revenus des populations. Dabou est également reconnu comme un important bassin de production d'attiéké. La pêche, l'élevage, les activités industrielles ainsi que les ressources pétrolières et gazières participent également à la dynamique économique régionale.

La proximité d'Abidjan facilite les échanges et l'accès aux marchés. Elle offre des conditions favorables au renforcement des chaînes de valeur agricoles, au développement des activités industrielles et commerciales et à l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales. Le tourisme, à travers les sites naturels, historiques et culturels, constitue également un secteur appelé à prendre une place plus importante dans l'économie régionale.

Dans cette dynamique, le Conseil régional des Grands Ponts accompagne les transformations du territoire à travers des investissements dans les infrastructures, l'éducation, la santé, la jeunesse, l'autonomisation des femmes et l'insertion professionnelle. Ces interventions visent à renforcer les services de proximité et à créer un cadre propice à l'amélioration durable des conditions de vie.

Entre terre et mer, les Grands Ponts se trouvent également sur un axe économique reliant les deux principaux pôles portuaires du pays, Abidjan et San-Pedro. Cette situation, conjuguée à la disponibilité de ressources agricoles, naturelles et humaines, ouvre des perspectives nouvelles pour l'implantation d'activités productives et la création d'emplois. La région se présente ainsi comme un territoire où les investisseurs peuvent trouver des opportunités à explorer et des partenariats à construire pour participer à la transformation économique des Grands Ponts.





REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

BCP-Emploi

BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOIS

Un partenaire efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes

TERRITORIALISATION DE LA STRATEGIE D'INSERTION DES JEUNES PAR LA MOD

Introduite en 2015 dans le cadre de la phase 2 du PEJEDEC, la **Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD)** a d'abord été expérimentée auprès de **10 collectivités territoriales** pour un montant globale de **9 316 655 356 FCFA** au profit de **13 100 jeunes bénéficiaires**, avant d'être étendue progressivement à **15 Régions/Districts** au profit de **14 220 jeunes** pour un montant de **7 651 804 922 FCFA** sur le financement de la **phase 2 du C2D-Emploi.** Les résultats obtenus lors de ces phases pilotes ont confirmé la pertinence de cette approche et permis son passage à l'ensemble des 31 régions et 2 districts.

Ce sont **45 895 338 465 FCFA** que le Ministère de la Promotion de la Jeunesse de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique a transféré aux régions, à travers les **phases 3 du PEJEDEC** et du **C2D-Emploi**, pour prendre en charge **100 560 jeunes dans les 33 Régions et Districts de Côte d'Ivoire** .

La **MOD** de la stratégie d'insertion professionnelle des jeunes vise à rapprocher les actions, en faveur de l'employabilité, des réalités de chaque territoire, en donnant aux collectivités un rôle accru dans leur planification et leur mise en œuvre.

Dans ce dispositif, le **BCP-Emploi assure la coordination, le suivi et la supervision des interventions.** L'**ARDCI** en tant que faitière joue le rôle de faciltateur et de suivi en lien avec les Régions/Districts**.**

QUELQUES CHIFFRES

120 394
Jeunes Bénéficiaires

63 363 798 743 FCFA
Transférés aux régions

+300
Agents des collectivités territoriales formés

contactbcpemploi@gmail.com
(+225) 27 22 51 95 30 / 27 22 51 95 31
www.bcpemploi.org
Cocody II Plateaux Vallon

Les Collectivités
Exposantes

01 **District autonome**

13 **Conseils régionaux**

44 **Communes**

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4e édition



UNE ENTREPRISE À LA POINTE DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE



DOMAINE AGRICOLE

- **Vente de matériels agricoles**
  Tracteurs,pulverisateurs, tronçonneuses, faucheuses, semeuses, moissonneuses. Systèmes d'irrigation gouttes à gouttes, laser spray et canon...
- **Vente de produits agricoles**
  Produits phytobio (engrais, herbicides, semences, insecticides, pesticides ...)

DOMAINE HYDRAULIQUE

- Construction de forages d'eau potable
- Construction de château d'eau
- Réhabilitation de château d'eau et de forage d'eau
- Vente de matériels hydrauliques





DOMAINE ÉNERGÉTIQUE

- Vente de groupes électrogènes de toutes marques et de toutes capacités
- Vente et installation de kits et panneaux solaires
- Construction de champs solaires

www.lteafrica.com
info@lteafrica.com

+225 0748535357
+225 2722241430

PAYS

DISTRICT AUTONOME — 01

DISTRICT AUTONOME

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

Le District Autonome d'Abidjan est une collectivité territoriale particulière qui contribue à la planification et à la coordination du développement de son territoire. Face aux enjeux d'urbanisation et de croissance démographique, il intervient dans la structuration des espaces urbains, l'amélioration du cadre de vie et la mise en œuvre d'initiatives en faveur d'un territoire plus moderne, attractif et durable. Il œuvre également au renforcement de la coopération entre les collectivités et à la valorisation du potentiel économique d'Abidjan.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance locale et développement urbain

Services : Coordination du développement territorial, aménagement urbain, planification et gestion des infrastructures, protection de l'environnement, assainissement, mobilité urbaine, promotion économique et coordination des actions de développement à l'échelle du district

CONTACTS :

+225 27 20 33 30 21
Angré 8e Tranche, Abidjan
www.abidjan.district.gouv.ci
info@abidjan.district.ci

CONSEILS RÉGIONAUX — 13

CONSEIL RÉGIONAL · AGBOVILLE

CONSEIL RÉGIONAL DE L'AGNÉBY-TIASSA

Le Conseil Régional de l'Agnéby-Tiassa est une collectivité territoriale décentralisée située dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Il pilote le développement local à travers la mise en œuvre de projets structurants dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de l'hydraulique, de l'électricité et des infrastructures routières.

L'institution œuvre activement pour la cohésion sociale, le renforcement du vivre-ensemble et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Elle valorise également le potentiel économique, agricole, culturel et touristique de ses quatre départements, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des populations et de booster le développement de la Région.

Secteur d'activité : Administration publique locale / Collectivité territoriale

Services : Développement socio-économique et culturel, réalisation d'infrastructures de base (santé, éducation, sécurité, routes, hydraulique, électricité…), appui aux initiatives locales (jeunesse, femmes) et promotion du tourisme régional

CONTACTS :

07 07 94 43 62 / 01 41 41 74 69
BP 612 Agboville
www.agnebytiassa.com
info@agnebytiassa.com
Agboville, à 200 m de la place HKB

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 61 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · BOUNDIALI

CONSEIL RÉGIONAL DE LA BAGOUÉ

Le Conseil régional de la Bagoué œuvre au développement de Boundiali, Kouto et Tengréla. Il réalise des infrastructures pour améliorer les conditions de vie des populations et renforce l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable. Il soutient les initiatives économiques, l'autonomie des femmes et l'insertion des jeunes. Il valorise enfin les richesses agricoles et culturelles du territoire et noue des partenariats à son service.

Secteur d'activité : Administration territoriale et développement local

Services : Infrastructures et équipements collectifs, appui à l'éducation et à la santé, amélioration de l'accès à l'eau et des voies rurales, accompagnement des activités économiques, insertion des jeunes et valorisation du patrimoine culturel

CONTACTS :

05 05 97 55 08 / 07 07 36 36 14
Boundiali, région de la Bagoué
www.regionbagoue.ci
infos@regionbagoue.ci

CONSEIL RÉGIONAL · GUIGLO

CONSEIL RÉGIONAL DU CAVALLY

La Région du Cavally s'étend sur une superficie de 11 376 km² avec une population de 708 242 habitants. Elle est composée de quatre départements. Son économie repose principalement sur l'agriculture : cacao, hévéa, café et riz.

Elle présente un fort potentiel touristique : le Parc National de Taï (patrimoine mondial), les forêts classées du Cavally et du Scio, la réserve de faune du N'zo, ainsi que les poissons sacrés de Zagné, Béoué et Koadéguezon.

Secteur d'activité : Développement local

Produits et services : Agriculture et agroforesterie

CONTACTS :

07 77 71 89 55
BP 187 Guiglo
www.regionalcavally.ci
conseilregionalcavally@gmail.com

CONSEIL RÉGIONAL · MINIGNAN

CONSEIL RÉGIONAL DU FOLON

La région du Folon, située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire dans le district du Denguélé, dispose d'atouts économiques importants. Sa frontière avec le Mali et la Guinée fait de Minignan, son chef-lieu, un carrefour stratégique pour le commerce transfrontalier. Ses plaines fertiles, irriguées par la rivière Folon, se prêtent aux cultures de rente (anacarde, coton, karité), aux cultures vivrières (maïs, manioc, mil) et aux cultures de contre-saison.

Secteur d'activité : Collectivité territoriale

Services : Développement local

CONTACTS :

07 07 38 09 02 / 07 07 31 33 74
28 BP 885 Abidjan 28
conseilregionalfolon@gmail.com
sindou.cisse@yahoo.fr

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 62 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · BOUAKÉ

CONSEIL RÉGIONAL DU GBÊKÊ

Deuxième région la plus peuplée de Côte d'Ivoire après Abidjan, le Gbêkê abrite une population dynamique de 1 439 832 habitants, répartie sur une superficie de 9 136 km².

Le Gbêkê est structuré autour de quatre départements majeurs : Bouaké (chef-lieu de région), Béoumi, Sakassou et Botro, renforcés par 20 sous-préfectures qui assurent un encadrement administratif de proximité. La région est limitée au nord par le Hambol, au sud par le Bélier, à l'est par l'Iffou et à l'ouest par le Béré et la Marahoué.

Le Conseil Régional est dirigé par le Ministre des Eaux et Forêts, Monsieur Assahoré Konan Jacques.

CONTACTS :

- 07 07 04 93 55
- 01 BP 1364 Bouaké 01
- www.conseilregionalgbeke.com
- conseilregional@gmail.com

CONSEIL RÉGIONAL · BONDOUKOU

CONSEIL RÉGIONAL DU GONTOUGO

Le Conseil régional du Gontougo œuvre au développement économique et social d'une région située au nord-est de la Côte d'Ivoire. Il accompagne les initiatives visant à renforcer les infrastructures, améliorer l'accès aux services sociaux de base et soutenir les activités agricoles. Riche d'un patrimoine culturel diversifié et de ressources naturelles importantes, le Gontougo dispose également d'un potentiel touristique et économique que le Conseil régional contribue à valoriser pour renforcer l'attractivité et le développement durable du territoire.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, réalisation d'infrastructures socio-économiques, appui à l'agriculture, développement rural, amélioration des équipements éducatifs et sanitaires, promotion de l'emploi, valorisation du patrimoine culturel et développement touristique

CONTACTS :

- Bondoukou, région du Gontougo
- www.regiondugontougo.ci

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 63 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · KATIOLA

CONSEIL RÉGIONAL DU HAMBOL

Le Conseil régional du Hambol œuvre au développement économique et social de la région, qui regroupe les départements de Katiola, Dabakala et Niakara. Il intervient notamment dans le renforcement des infrastructures éducatives et sanitaires, l'amélioration de l'accès à l'eau et aux services essentiels, ainsi que dans la valorisation des potentialités agricoles du territoire. À travers ses projets de proximité, il contribue à améliorer les conditions de vie des populations et à faire du Hambol un territoire plus dynamique et attractif.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, réalisation d'infrastructures socio-économiques, appui aux activités agricoles, développement rural, amélioration des équipements collectifs, actions sociales et valorisation des potentialités économiques de la région

CONTACTS :

Katiola, région du Hambol

CONSEIL RÉGIONAL · DALOA

CONSEIL RÉGIONAL DU HAUT-SASSANDRA

Le Conseil régional du Haut-Sassandra œuvre au développement économique et social d'une région située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Avec Daloa pour chef-lieu, le territoire bénéficie d'un important potentiel agricole, notamment dans les filières du cacao, du café et des cultures vivrières.

Le Conseil régional intervient dans le développement des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le soutien aux activités économiques. À travers ses projets d'aménagement et de développement humain, il contribue au désenclavement des localités, à l'amélioration des conditions de vie des populations et au renforcement de l'attractivité régionale.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires, entretien des routes rurales, amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, soutien aux activités agricoles, formation professionnelle, insertion des jeunes et valorisation du patrimoine culturel et touristique

CONTACTS :

+225 27 32 76 77 12 | **www.regionhautsassandra.ci**

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 64 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · BOUAFLÉ

CONSEIL RÉGIONAL DE LA MARAHOUÉ

Le Conseil régional de la Marahoué œuvre au développement économique et social d'une région du centre-ouest de la Côte d'Ivoire, dont Bouaflé est le chef-lieu. Le territoire dispose d'importantes potentialités agricoles et minières, qui constituent des leviers de développement.

Le Conseil régional intervient dans le renforcement des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le désenclavement des localités. À travers ses programmes de développement, il contribue à la valorisation des ressources locales, à l'amélioration des conditions de vie des populations et au renforcement de l'attractivité régionale.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires, amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, entretien des routes rurales, soutien aux activités agricoles, développement économique et valorisation du patrimoine culturel

CONTACTS :

Quartier Résidentiel, Bouaflé

CONSEIL RÉGIONAL · ADZOPÉ

CONSEIL RÉGIONAL DE LA MÉ

Le Conseil régional de La Mé œuvre au développement économique et social d'une région située au sud-est de la Côte d'Ivoire. Structurée autour des départements d'Adzopé, d'Alépé, d'Akoupé et de Yakassé-Attobrou, la région dispose d'un potentiel important dans les filières agricoles, l'agro-industrie et la transformation du bois.

Le Conseil régional accompagne le développement des infrastructures, l'amélioration des services sociaux de base et la valorisation des ressources locales. Il contribue ainsi à renforcer l'attractivité du territoire, à soutenir les initiatives économiques et à améliorer les conditions de vie des populations.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement économique local

Services : Planification du développement régional, réalisation d'infrastructures scolaires et sanitaires, amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, développement des routes rurales, soutien aux activités agricoles, promotion de l'agro-industrie et valorisation du potentiel touristique

CONTACTS :

Adzopé, région de La Mé

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 65 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · ABOISSO

CONSEIL RÉGIONAL DU SUD-COMOÉ

Le Conseil régional du Sud-Comoé œuvre au développement économique, social et environnemental de la région, située au sud-est de la Côte d'Ivoire. Il intervient dans le renforcement des infrastructures, l'amélioration des services sociaux de base et le soutien aux activités agricoles.

Bénéficiant d'un important potentiel touristique, culturel et économique, notamment grâce à son ouverture sur l'océan Atlantique et à sa proximité avec le Ghana, le Sud-Comoé constitue un territoire stratégique. Le Conseil régional accompagne ainsi les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des populations et à renforcer l'attractivité de la région.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires, amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité, développement des infrastructures routières, soutien à l'agriculture, autonomisation des femmes, insertion des jeunes et promotion du tourisme

CONTACTS :

www.conseilsud-comoe.ci

CONSEIL RÉGIONAL · MAN

CONSEIL RÉGIONAL DU TONKPI

Située à l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire, dans le District Autonome des Montagnes, la Région du Tonkpi s'étend sur une superficie de 12 284 km² avec une population de 1 387 909 habitants (RGPH 2021). Elle est composée de 5 départements, 9 communes et 33 sous-préfectures.

Le Conseil régional du Tonkpi œuvre au développement économique et social de l'ouest ivoirien. Il intervient dans le renforcement des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le soutien aux activités agricoles. La région dispose d'un important patrimoine culturel et naturel, valorisé notamment à travers le festival Tonkpi Nihidaley et le potentiel touristique de ses paysages montagneux.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires, amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité, développement des routes rurales, soutien aux activités agricoles, promotion de l'emploi et valorisation du patrimoine culturel et touristique

CONTACTS :

BP 203 Man

Man, quartier Grand-Gbapleu, place Nihidaley

www.regiondutonkpi.ci

conseilregionaldutonkpi@gmail.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 66 16/10/2026 13:50

CONSEIL RÉGIONAL · SÉGUÉLA

CONSEIL RÉGIONAL DU WORODOUGOU

Le Conseil régional du Worodougou œuvre au développement économique et social de la région, située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire et organisée autour des départements de Séguéla et de Kani. Il intervient dans le renforcement des infrastructures, l'amélioration des services sociaux de base et le soutien aux activités agricoles et pastorales. À travers ses programmes de développement, il contribue au désenclavement des localités, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la valorisation des potentialités économiques du territoire.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance régionale et développement local

Services : Planification du développement régional, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires, amélioration de l'accès à l'eau potable, entretien des routes rurales, soutien aux activités agricoles et pastorales, développement économique et valorisation du patrimoine culturel

COMMUNES

44

COMMUNE · INDÉNIÉ-DJUABLIN

MAIRIE D'ABENGOUROU

Située à l'Est de la Côte d'Ivoire, la commune d'Abengourou s'étend sur une superficie de 310 km² et compte 164 424 habitants selon le RGPH 2021. Érigée en commune en 1980, elle comprend 46 quartiers et sous-quartiers, ainsi que 18 villages rattachés à son territoire.

Chef-lieu de la région de l'Indénié-Djuablin, Abengourou se situe à 204 km d'Abidjan et à 255 km de Yamoussoukro. Sa proximité avec le Ghana, à environ 35 km de la frontière, lui confère une position stratégique pour les échanges et le développement économique.

Sous la conduite du Maire Hervé Patrick ADOM, la commune poursuit ses actions en faveur du développement local, de l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des populations.

Secteur d'activité : Administration publique / Collectivité territoriale

Services : Services publics locaux, état civil, urbanisme et permis, voirie et éclairage, affaires sociales, éducation, culture, accompagnement des initiatives locales

CONTACTS :

07 05 70 90 99
Quartier Agnikro, Abengourou

www.mairieabengourou.ci
abengouroumairie@gmail.com

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 67 16/10/2026 13:50

COMMUNE · SUD-COMOÉ

MAIRIE D'ADIAKÉ

M. KAKOU FOBA Antoine est Conseiller municipal de la ville d'Adiaké. Titulaire d'un Doctorat unique en Sciences du Langage, d'un Master en Diplomatie et Relations Internationales et d'un titre d'Analyste en Stratégie internationale, il exerce actuellement en qualité de Maître de Conférences au Département des Sciences du Langage de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody et occupe les fonctions de Directeur adjoint de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA).

Services :

- État civil et population
- Socio-culturel
- Services techniques
- Aménagement, urbanisme, foncier et habitat
- Hygiène, salubrité et environnement
- Développement économique et marchés
- Communication et relations publiques
- Coopération et développement local

CONTACTS :

+225 27 21 30 70 26 / 07 08 68 08 13 | mairieadiake17@gmail.com

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE D'ADJAMÉ

Adjamé est une commune d'Abidjan Nord, peuplée d'environ 250 000 habitants répartis sur une surface de 1 210 ha. Très fréquentée en raison de la présence de sa gare routière et de ses marchés, elle peut accueillir plus de 2 millions de personnes durant la journée. Depuis octobre 2018, le maire de la commune est Farikou Soumahoro.

Adjamé est la commune regroupant la population abidjanaise la plus ancienne : elle est la capitale des « Bidjans », le peuple fondateur de la ville.

Secteur d'activité : Service public

CONTACTS :

(+225) 27 20 25 63 00 | www.mairieadjame.com
03 BP 238 Abidjan 03 | info@mairieadjame.com

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 68 16/10/2026 13:50

COMMUNE · LA MÉ

MAIRIE D'ADZOPÉ

Chef-lieu de la Région de La Mé, la Commune d'Adzopé est située au sud-est de la Côte d'Ivoire, en zone forestière. Érigée en commune de plein exercice par la loi n° 78-07 du 9 janvier 1978 et ouverte le 30 janvier 1981, elle s'étend sur 54 km² et compte 156 489 habitants selon le RGPH 2021.

Elle est administrée par un Conseil municipal de cinquante membres, dont dix-neuf femmes, placé sous la conduite de Madame Florence ACHI, Maire, en fonction depuis le 29 septembre 2023. Au cœur d'un territoire à fort potentiel agricole (café, cacao, cultures vivrières), la Mairie accompagne les initiatives locales en faveur du dynamisme économique et d'un développement communal durable.

Secteur d'activité : Administration publique, gouvernance communale et développement local

Services : État civil, services administratifs, gestion des équipements communaux, aménagement urbain, assainissement, entretien des espaces publics, actions sociales, gestion des marchés et promotion du développement économique local

CONTACTS :

- 07 09 98 00 24
- BP 231 Adzopé
- www.adzope-mairie.com
- mairieadzope@gmail.com
- Quartier Commerce (Attiékoi), Adzopé

COMMUNE · LA MÉ

MAIRIE D'ALÉPÉ

La commune d'Alépé est une collectivité territoriale engagée dans la promotion du développement local et l'amélioration des conditions de vie de ses populations. À travers ses actions, elle œuvre au renforcement des infrastructures communales, à la modernisation des équipements publics et à l'amélioration des services de proximité.

Elle contribue également à la dynamisation de l'économie locale, notamment par le développement des infrastructures marchandes et le soutien aux initiatives économiques. Elle place la gouvernance locale, l'aménagement du territoire et la satisfaction des besoins des citoyens au cœur de ses priorités, pour construire un territoire plus attractif, inclusif et durable.

Secteur d'activité : Administration territoriale, gouvernance locale et développement communal

Services et domaines d'intervention :

- Administration et gestion des services municipaux
- Aménagement urbain et développement des infrastructures communales
- Construction et réhabilitation des équipements publics
- Gestion des marchés, des espaces publics et des infrastructures marchandes
- Amélioration du cadre de vie et de l'assainissement
- Promotion du développement économique local
- Actions sociales et services de proximité

CONTACTS :

- (+225) 27 23 54 50 73

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 69 16/10/2026 13:50

COMMUNE · MORONOU

MAIRIE D'ARRAH

La Mairie d'Arrah assure la gestion des affaires communales et contribue au développement économique et social de la localité, située dans la région du Moronou. Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie, au renforcement des infrastructures et au développement des services publics de proximité. Portée notamment par les activités agricoles, dont la production de café, de cacao et de cultures vivrières, la commune dispose de potentialités économiques que la municipalité accompagne à travers ses initiatives de développement local.

Secteur d'activité Administration publique, gouvernance communale et développement local

Services État civil, services administratifs, aménagement urbain, entretien des infrastructures communales, assainissement, gestion des marchés, amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, construction d'infrastructures scolaires et sanitaires, et soutien aux initiatives économiques locales

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE D'ATTÉCOUBÉ

Domaine d'intervention Politique de développement, politique éducative, animation culturelle, préservation de l'environnement, politique sociale et vie associative

Services Activités culturelles et théâtrales, hygiène et cadre de vie, actions sociales, projets de développement, investissements

CONTACTS :

- 07 07 72 02 29
- 07 49 49 60 10
- 07 07 01 79 49
- 19 BP 01 Abidjan 01
- www.mairieattecoube.ci
- danhopclaude@gmail.com
- bodjemile@gmail.com
- ndrinjacques@gmail.com
- Notre Attécoubé

COMMUNE · HAMBOL

MAIRIE DE BASSAWA

La Mairie de Bassawa assure la gestion des affaires communales et contribue au développement économique et social de la localité. Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie des populations à travers le renforcement des infrastructures de proximité, l'entretien des équipements collectifs et le développement des services essentiels. Ses actions participent à la structuration du territoire et à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Secteur d'activité Administration publique, gouvernance communale et développement local

Services État civil, services administratifs, aménagement urbain, entretien des infrastructures communales, assainissement

CONTACTS :

- Bassawa, département de Dabakala, région du Hambol

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 70 16/10/2026 13:50

COMMUNE · HAUT-SASSANDRA

MAIRIE DE BÉDIALA

Érigée en commune en 1996, Bédiala est une localité de l'ouest de la Côte d'Ivoire appartenant au département de Daloa, dans la région du Haut-Sassandra. Elle s'étend sur une superficie de 10 km² avec une population de plus de 32 251 habitants selon le RGPH 2021, répartie sur 10 villages et 23 campements.

Elle a été dirigée de 1996 à 2001 par Monsieur HIA BI KIE Gabriel Gérard, 1er Maire, puis de 2001 à 2013 par Monsieur GOHI BI DOBAU Jean Marcel. Depuis 2013, elle est administrée par l'actuel Maire, Monsieur KOUAME BAH Jean Yves Yao.

Secteur d'activité : Services publics

Services : État civil, urbanisme, éducation, activités socioculturelles, santé, sécurité

CONTACTS :

(+225) 07 08 60 49 48 / 05 04 81 74 79

BP 64 Daloa

mairiedebediala1995@gmail.com

COMMUNE · TONKPI

MAIRIE DE BIANKOUMA

La commune de Biankouma est située à l'ouest de la Côte d'Ivoire, à 700 km d'Abidjan et à 40 km de Man. Elle couvre une superficie d'environ 653 km² avec une population estimée à 42 761 habitants. Elle a été érigée en commune par la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de quatre-vingt-dix-huit communes.

La population est majoritairement composée de Yacouba, de Toura et de Malinké/Mahou, ainsi que de communautés allogènes et étrangères. Grande zone productrice de café, Biankouma fait aujourd'hui partie de la nouvelle boucle du cacao, avec une grande saison des pluies (avril–octobre) et un climat doux (21°–27°). C'est aussi une zone de forte production vivrière (banane plantain, riz, igname, manioc, maraîchers) destinée à l'autoconsommation, à Abidjan et à certains pays limitrophes comme le Mali, le Burkina Faso et la Guinée.

Services : Service parapublic

CONTACTS :

07 07 59 96 82

BP 90 Biankouma

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 71 16/10/2026 13:50

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE DE BINGERVILLE

La Commune de Bingerville, collectivité territoriale du District Autonome d'Abidjan, œuvre à la fourniture de services publics de proximité et au développement harmonieux de son territoire. Forte de son patrimoine historique et de ses potentialités foncières, environnementales et économiques, elle constitue un territoire stratégique du Grand Abidjan.

La Municipalité porte des projets structurants dans les domaines des infrastructures, de l'aménagement urbain, de l'environnement, de la mobilité, de l'éducation et du développement social. À travers des initiatives telles que « Bingerville Cité Verte et Clean », elle entend promouvoir un modèle de ville durable, attractive et résiliente. Sa participation au Salon vise à présenter ses projets, valoriser ses potentialités et développer des partenariats au service du développement local.

Domaine d'intervention : Collectivité territoriale / Administration publique locale

Services : Administration et services publics locaux ; développement et aménagement du territoire ; gestion des infrastructures et équipements communaux ; services sociaux et de proximité ; salubrité, hygiène et environnement ; état civil ; actions de développement économique, culturel et social

CONTACTS :

- 27 22 30 97 16
- BP 133 Bingerville
- mairiebingerville@gmail.com

COMMUNE · TONKPI

MAIRIE DE BIN-HOUYÉ

La commune de Bin-Houyé est située à l'ouest de la Côte d'Ivoire, dans le département de Zouan-Hounien (région du Tonkpi). Elle est limitée au nord par la sous-préfecture de Zouan-Hounien, au sud par la sous-préfecture de Goulaleu, à l'est par le département de Bloléquin et à l'ouest par la République du Liberia.

Elle couvre une superficie d'environ 257 km² avec une population de 30 796 habitants (RGPH 2021), composée en majorité d'autochtones Dan (Yacouba). Commune agricole, elle voit ses activités commerciales et de services se développer progressivement. Bin-Houyé présente également des opportunités d'investissement dans plusieurs domaines, et les autorités municipales actuelles veulent en faire un pôle de développement touristique.

Secteur d'activité : Administration publique

CONTACTS :

- 07 07 71 06 26
- 07 48 15 42 22 / 07 48 84 01 96
- BP 5 Bin-Houyé
- www.mairiebin-houye.com
- info@mairiebin-houye.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 72 16/10/2026 13:50

COMMUNE · CAVALLY

MAIRIE DE BLOLÉQUIN

La Mairie de Bloléquin participe au développement d'une commune de l'ouest ivoirien dont l'économie repose notamment sur les activités agricoles et commerciales. Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie, au développement des infrastructures et à la valorisation du patrimoine culturel local, tout en accompagnant les initiatives favorisant le dynamisme économique et la cohésion des populations.

Secteur d'activité : Administration publique, gouvernance locale et développement territorial

Services : État civil, administration municipale, aménagement communal, entretien des infrastructures, assainissement, actions sociales et accompagnement des initiatives de développement local

CONTACTS :

Bloléquin, région du Cavally | **www.mairiedeblolequin.net**

COMMUNE · MARAHOUÉ

MAIRIE DE BOUAFLÉ

La Commune de Bouaflé est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à 306 km d'Abidjan, à l'intersection des axes routiers Yamoussoukro–Daloa et Zuénoula–Sinfra, dans une zone de transition entre la forêt dense et la savane arborée. Érigée en commune par la loi n° 78-07 du 9 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice, elle est devenue chef-lieu de département, puis chef-lieu de la Région de la Marahoué en 2011.

D'une superficie d'environ 6 300 hectares, elle est un point de rencontre entre les peuples Yowlè et Gouro, venus de la forêt, et les peuples Baoulé, venus de la savane, rejoints plus tard par d'autres communautés ivoiriennes et étrangères. L'agriculture constitue l'un des principaux piliers de l'économie locale.

La commune dispose d'un riche patrimoine culturel, dont des danses traditionnelles célèbres : le Zaouli, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO depuis le 6 décembre 2017, le Sapplôh, le Goly…

Secteur d'activité : Administration décentralisée

Services : Service public, aménagement du territoire, développement

CONTACTS :

BP 645 Bouaflé | **clementinendah@gmail.com**

COMMUNE · GBÊKÊ

MAIRIE DE BOUAKÉ

Érigée en commune de plein exercice par la loi n° 78-07 du 9 janvier 1978, Bouaké est la deuxième ville de Côte d'Ivoire après Abidjan. Elle est située au centre du pays, dans le District Autonome de la Vallée du Bandama, à environ 350 km au nord d'Abidjan et à 100 km au nord-est de Yamoussoukro. Elle est desservie par la route, le chemin de fer et l'avion.

Elle s'étend sur une superficie de 7 178,8 ha et compte une population estimée à 728 733 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2021. Elle regorge d'énormes potentialités commerciales, agricoles, culturelles et touristiques.

Services : Promotion du développement local

CONTACTS :

BP 593 Bouaké 01

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 73 16/10/2026 13:50

COMMUNE · NAWA

MAIRIE DE BUYO

La Commune de Buyo est située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, précisément dans la Région de la Nawa. Elle est limitée au nord par la ville d'Iboguhé, à l'est par la Commune de Grand-Zattry, à l'ouest par l'étendue du lac artificiel de Buyo et au sud par la commune de Soubré, chef-lieu de région, dont elle est distante de 86 km par la route.

Secteur d'activité : Administration décentralisée

Services : Services publics, aménagement du territoire et développement local

CONTACTS :

07 49 01 60 92 / 07 77 70 64 17 | buyomairie@yahoo.fr

BP 222 Buyo

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE DE COCODY

La Mairie de Cocody accompagne le développement d'une commune majeure du District Autonome d'Abidjan. Elle intervient dans la gestion des services de proximité, l'amélioration du cadre urbain et le développement des infrastructures communales. Elle contribue également au renforcement de l'attractivité de Cocody, à la préservation de son environnement et à la promotion d'un développement urbain durable.

Services : État civil, services administratifs, aménagement urbain, gestion des équipements communaux, assainissement, actions sociales, promotion culturelle et initiatives environnementales

CONTACTS :

+225 27 22 44 50 19 | Cocody, Abidjan

COMMUNE · HAMBOL

MAIRIE DE DABAKALA

Située à 86 km de Katiola et à 516 km d'Abidjan, la Commune de Dabakala compte 36 125 habitants selon le RGPH 2021. Son économie locale est principalement fondée sur l'agriculture, qui bénéficie d'un climat favorable (anacarde, igname, manioc…). À cela s'ajoutent des activités commerciales qui profitent à de nombreuses populations. C'est une localité aux réelles potentialités culturelles et touristiques.

Domaine d'intervention : Développement local

CONTACTS :

07 07 18 68 78 / 07 09 15 05 78 | mairiedabakala@gmail.com

BP 66 Dabakala

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 74 16/10/2026 13:50

COMMUNE · BÉRÉ

MAIRIE DE DIANRA

La Mairie de Dianra assure la gestion des affaires communales et contribue à l'amélioration des conditions de vie des habitants. À travers ses services de proximité et ses actions de développement, elle participe à la modernisation des infrastructures, à la valorisation des activités économiques locales et au renforcement de la cohésion sociale.

Domaine d'intervention : Administration publique, gestion communale et développement territorial

Services : État civil, administration municipale, aménagement communal, entretien des infrastructures, assainissement, actions sociales et accompagnement du développement local

CONTACTS :

Dianra, région du Béré

COMMUNE · TCHOLOGO

MAIRIE DE DIAWALA

Diawala est une commune cosmopolite, très dynamique aux plans économique, social et culturel, où le Vivre-Ensemble est une réalité quotidienne. Elle a une histoire très riche, marquée par des événements majeurs.

Sa proximité avec le Burkina Faso (32 km par la voie de Nafoungolo) et avec le Mali (48 km par la voie de Pogo) fait de Diawala une ville carrefour d'un remarquable dynamisme économique.

Secteur d'activité : Administration communale

Services : Attractivité de la Commune de Diawala

CONTACTS :

07 07 20 41 92 / 07 09 99 41 99

BP 02 Diawala

sercommairiediawala@gmail.com

COMMUNE · N'ZI

MAIRIE DE DIMBOKRO

Avec son riche patrimoine culturel (pagnes tissés baoulé, poteries), Dimbokro est une ville coloniale traversée par le chemin de fer de la Régie Abidjan-Niger (RAN), avec son pont ferroviaire sur le fleuve N'Zi datant de 1910.

C'est une cité paisible et éducative où vivent en harmonie autochtones, allochtones et communautés étrangères, d'où son qualificatif « Dimbokro, la cité du bonheur partagé ». « Ensemble pour le développement de Dimbokro » du Ministre Adama Coulibaly n'était pas qu'un slogan : Dimbokro renaît et appartient désormais au Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO depuis décembre 2025.

Secteur d'activité : Administration publique territoriale

Services : Service public administratif et local

CONTACTS :

+225 27 33 77 72 70 / 07 07 10 63 00

BP 149 Dimbokro

www.mairiededimbokro.ci

lamairiededimbokro@gmail.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 75 16/10/2026 13:50

COMMUNE · LÔH-DJIBOUA

MAIRIE DE DIVO

La Mairie de Divo contribue au développement de l'une des principales agglomérations du sud-ouest ivoirien. Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie, au renforcement des services municipaux et au développement des infrastructures. Elle accompagne également la dynamique économique locale, portée notamment par les activités commerciales et agricoles de la région.

Domaine d'intervention : Administration publique, gouvernance locale et développement urbain

Services : État civil, services administratifs, aménagement urbain, gestion des équipements municipaux, assainissement, hygiène publique, actions sociales et soutien au développement économique

CONTACTS :

Divo, région du Lôh-Djiboua

COMMUNE · TCHOLOGO

MAIRIE DE FERKESSÉDOUGOU

Monsieur OUATTARA KAWELI est le Maire de la commune de Ferkessédougou. Élu en 2018 et réélu en 2023 pour un second mandat, il porte une vision : faire de Ferkessédougou une commune moderne, à travers le partage d'expériences, la recherche de partenariats et la réalisation d'infrastructures au profit des populations locales.

Secteur d'activité : Collectivité territoriale

Services : Apporter le bien-être aux populations locales par la réalisation d'infrastructures scolaires, sanitaires, routières, économiques, sociales et environnementales, pour contribuer au développement local

CONTACTS :

07 07 16 41 42 / 07 07 70 98 43

BP 174 Ferkessédougou

ferkemairie@gmail.com

salebernadin2017@gmail.com

COMMUNE · SUD-COMOÉ

MAIRIE DE GRAND-BASSAM

La Mairie de Grand-Bassam œuvre au développement d'une commune reconnue pour son patrimoine historique, culturel et touristique. Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation des atouts locaux, tout en favorisant le dynamisme économique et l'attractivité du territoire.

Secteur d'activité : Administration publique, développement territorial et valorisation du patrimoine

Services : État civil, services municipaux, aménagement urbain, assainissement, gestion des espaces publics, promotion touristique et valorisation du patrimoine culturel

CONTACTS :

Grand-Bassam, région du Sud-Comoé

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 76 16/10/2026 13:50

COMMUNE · NAWA

MAIRIE DE GRAND-ZATTRY

Reconnue pour son dynamisme agricole et sa position géographique stratégique, la commune de Grand-Zattry constitue un carrefour économique important, avec des échanges facilités vers les grandes villes ivoiriennes et la frontière du Mali. Sa croissance démographique soutenue et son urbanisation croissante témoignent de son potentiel de développement. Avec un secteur agricole florissant et un potentiel commercial certain, Grand-Zattry s'affirme comme un pôle d'attractivité de taille intermédiaire.

Toutefois, la pression urbaine, les défis d'aménagement du territoire et les enjeux climatiques nécessitent un développement bien structuré et durable, en synergie avec la dynamique régionale et les ambitions nationales. Pour y répondre, la commune s'est dotée, pour la période 2027–2029, d'un Programme Triennal inspiré de son Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) 2026–2031 et des conclusions d'une tournée d'écoute et d'échanges entre la municipalité et les populations, afin d'offrir un développement harmonieux et efficace qui réponde à leurs aspirations.

Domaine d'intervention : Collectivité

CONTACTS :

07 08 64 58 56 / 07 58 88 74 36 | mairiezattry@gmail.com

COMMUNE · PORO

MAIRIE DE KARAKORO

Située dans la région du Poro, Karakoro a été érigée en commune de plein exercice par le décret n° 95-941 du 13 décembre 1995 portant création de nouvelles communes. Distante de 12 km de Korhogo, chef-lieu de région, elle est limitée au sud par la commune de Napié, au nord par la sous-préfecture de Kabolodougou, à l'est par la sous-préfecture de Komborodougou et à l'ouest par la commune de Korhogo.

Avec une population estimée à 12 565 habitants (RGPH 2021) répartie sur 52 villages, la commune est peuplée d'autochtones Sénoufo Nafara et Fodonon, d'allogènes ivoiriens et d'une forte colonie de ressortissants de la CEDEAO (Mali, Burkina Faso, Niger…).

L'agriculture reste l'activité économique principale : cultures vivrières (igname, manioc, maïs, riz, mil…), avec l'anacarde et le coton comme cultures majeures d'exportation. L'élevage des bovins, ovins, caprins et volailles y est pratiqué de façon traditionnelle, notamment par des allogènes peulhs venus de la sous-région.

Services : Administration générale

CONTACTS :

07 77 27 54 71 | tiebalemaire@gmail.com

BP 02 Karakoro

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 77 16/10/2026 13:50

COMMUNE · BAGOUÉ

MAIRIE DE KASSÉRÉ

La commune de Kasséré est une collectivité territoriale située dans le nord de la Côte d'Ivoire. Elle relève administrativement de la région de la Bagoué, et plus précisément du département de Boundiali. À la fois commune et sous-préfecture, Kasséré joue un rôle important dans l'organisation administrative et socio-économique de cette partie du pays.

Elle est limitée au nord par M'Bengué, au sud par Boundiali, à l'ouest par Kouto et à l'est par Niofoin, et s'étend sur une superficie estimée à environ 40 km², avec une population de 16 752 habitants selon le RGPH 2021.

Secteur d'activité : Collectivité territoriale

Services : Administration générale ; services financiers ; services administratifs ; services techniques ; services socioculturels et de promotion humaine

CONTACTS :

07 09 02 83 05 / 07 08 05 82 83
BP 68 Kouto
mairiedekassere@gmail.com

COMMUNE · PORO

MAIRIE DE KORHOGO

Korhogo, capitale du Poro et grande métropole du Nord ivoirien, est une terre d'authenticité, de traditions et d'opportunités. Ville au riche patrimoine culturel sénoufo, elle rayonne à travers ses savoir-faire artisanaux, ses danses, sa musique et ses traditions ancestrales.

Son dynamisme économique repose notamment sur l'agriculture, le commerce, l'artisanat, le tourisme et un tissu entrepreneurial en pleine évolution. Dotée d'infrastructures structurantes et d'un important potentiel humain, Korhogo affirme son ambition de devenir un pôle majeur de développement et d'attractivité territoriale.

Entre héritage et modernité, Korhogo vous invite à découvrir un territoire qui cultive son identité, valorise ses richesses et construit l'avenir.

Services : Service public, aménagement du territoire et développement

CONTACTS :

07 07 94 95 95
Korhogo
www.mairiekorhogo.com
korhogomairie25@gmail.com

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE DE MARCORY

Située dans le sud d'Abidjan, Marcory occupe une place importante dans le paysage urbain et économique de la capitale économique ivoirienne. Entre quartiers résidentiels, zones commerciales, espaces d'activités et lieux de vie, la commune se distingue par son dynamisme et la diversité de ses populations.

La Mairie de Marcory assure l'administration de la commune et contribue à son organisation et à son évolution. Elle intervient dans la gestion des affaires locales, la fourniture de services municipaux et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer le cadre de vie des habitants.

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 78 16/10/2026 13:50

COMMUNE · IFFOU

MAIRIE DE M'BAHIAKRO

La Mairie de M'Bahiakro œuvre à la gestion des affaires communales et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle accompagne le développement des infrastructures, la qualité des services municipaux et la valorisation des activités économiques locales, dans une dynamique de modernisation et de développement durable du territoire.

Secteur d'activité Administration publique, gouvernance locale et développement communal

Services État civil, services administratifs, gestion des équipements communaux, aménagement urbain, hygiène et salubrité, actions sociales et développement économique local

CONTACTS :

M'Bahiakro, région de l'Iffou

COMMUNE · NAWA

MAIRIE DE MÉAGUI

La Mairie de Méagui contribue au développement de la commune en accompagnant l'amélioration des services publics de proximité et des infrastructures. Elle participe à la valorisation des potentialités agricoles et commerciales du territoire, tout en soutenant les initiatives visant à améliorer le cadre de vie, à renforcer la cohésion sociale et à favoriser un développement local durable.

Secteur d'activité Administration publique, gestion communale et développement local

Services État civil, services administratifs, aménagement urbain, gestion des infrastructures communales, assainissement, actions sociales et accompagnement des activités économiques

CONTACTS :

Méagui, région de la Nawa

COMMUNE · KABADOUGOU

MAIRIE D'ODIENNÉ

Ville carrefour aux frontières du Mali et de la Guinée, Odienné est le hub commercial du Nord-Ouest ivoirien.

NOTRE VISION : ODIENNÉ 2030

Faire d'Odienné un hub économique, minier et agro-industriel attractif, vert et prospère, porte d'entrée de la Côte d'Ivoire vers l'hinterland.

Particularité Première commune du Nord à s'engager dans un processus de notation financière internationale avec Bloomfield Investment, pour la levée de fonds sur le marché.

Domaine d'intervention Administration publique locale / Collectivité territoriale

Services Gestion des affaires communales, fourniture de services publics locaux et développement local

CONTACTS :

07 07 44 31 86 / 07 08 11 05 35

07 08 72 00 09

BP 606 Odienné

odiennemairie@gmail.com

blise07yapi@gmail.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 79 16/10/2026 13:50

COMMUNE · IFFOU

MAIRIE DE OUELLÉ

Dirigée par le Dr YA Komenan Raphaël, la Commune de Ouellé est une collectivité territoriale du centre-est de la Côte d'Ivoire. Pôle administratif et commercial majeur de la région de l'Iffou, elle appuie son économie locale sur le dynamisme de l'agriculture. La municipalité est pleinement engagée dans l'amélioration des conditions de vie grâce à de nombreuses infrastructures sociales.

La Commune de Ouellé est lauréate du Prix Panafricain d'Excellence du Leadership Local (PELL) 2025 et pionnière de l'OGP et de l'ESS en Côte d'Ivoire. Elle est membre de l'Observatoire International de la Démocratie Participative d'Afrique.

Secteur d'activité : Collectivité territoriale

CONTACTS :

- 27 33 76 31 00
- BP 50 Ouellé
- www.mairieouelle.ci
- info@mairieouelle.ci

COMMUNE · GÔH

MAIRIE DE OURAGAHIO

La commune de Ouragahio est située dans le Gôh, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 346 km² et abrite une population de 51 212 habitants, répartie entre les 11 villages de la commune. La mairie est dirigée depuis septembre 2023 par le Dr Pierre DACOURY-TABLEY.

La richesse de ses terres et sa tradition d'hospitalité reconnue font de Ouragahio une ville cosmopolite et dynamique, portée par son agriculture, son commerce et son riche patrimoine culturel.

Domaine d'intervention : Collectivité territoriale

Services : Service technique, état civil, service socioculturel, service administratif, service de recouvrement

CONTACTS :

- 27 32 79 27 13
- BP 01 Ouragahio 01
- mouragahio@gmail.com

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 80 16/10/2026 13:50

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE DE PORT-BOUËT

Première mairie de Côte d'Ivoire certifiée ISO 9001 : 2015, Port-Bouët impose un nouveau standard d'excellence dans la gestion communale. Sous le leadership du Député-Maire Dr Sylvestre Emmou, elle transforme la participation citoyenne en moteur de développement grâce à ses Comités de Gestion de Quartiers et Villages.

Assainissement, santé de proximité, éducation et cohésion sociale : des actions concrètes qui améliorent le quotidien de plus de 600 000 habitants. Grâce à de solides partenariats avec plusieurs pays, la commune obtient bourses d'études, séjours de formation et projets structurants, notamment contre l'érosion côtière. Venez découvrir le modèle d'une collectivité ambitieuse, ouverte sur le monde et résolument tournée vers l'avenir.

Secteur d'activité : Administration publique locale / Collectivité territoriale

Services : Services municipaux : état civil, urbanisme, assainissement, environnement et développement durable, actions sociales, aides scolaires, campagnes de santé foraines, gestion des Comités de Gestion de Quartiers et Villages (CGQ/CGV), développement local, salubrité…

CONTACTS :

12 BP 94 Abidjan 12

www.port-bouet.ci

infoline@port-bouet.ci

COMMUNE · KABADOUGOU

MAIRIE DE SAMATIGUILA

La Mairie de Samatiguila contribue au développement de la commune et à l'amélioration des conditions de vie des populations. À travers la gestion des services municipaux et la réalisation d'actions de proximité, elle accompagne le développement des infrastructures, la valorisation des activités économiques locales et le renforcement de la cohésion sociale.

Secteur d'activité : Administration publique, gestion communale et développement local

Services : État civil, services administratifs, entretien des infrastructures, assainissement, aménagement communal, actions sociales et soutien aux initiatives économiques locales

CONTACTS :

Samatiguila, région du Kabadougou

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 81 16/10/2026 13:50

COMMUNE · SAN-PÉDRO

MAIRIE DE SAN PEDRO

Située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, San Pedro est une ville côtière d'une superficie de 887 km², avec une population de 390 654 habitants. Elle abrite le deuxième Port Autonome de Côte d'Ivoire, premier port exportateur de cacao au monde, faisant d'elle un véritable moteur de développement économique, social et commercial.

Avec ses richesses naturelles, ses plages, ses forêts et son patrimoine culturel, San Pedro dispose d'un fort potentiel touristique et écotouristique. La Commune œuvre à promouvoir un développement urbain durable, inclusif et résilient à travers l'amélioration des services et des infrastructures.

Services : Administration générale, services administratifs, services financiers, services techniques, services socioculturels et de la promotion humaine

CONTACTS :

+225 07 58 22 37 72 / +225 05 05 56 32 59

01 BP 797 San Pedro 01

mehdyyohann@gmail.com

COMMUNE · HAMBOL

MAIRIE DE TAFIRÉ

La Mairie de Tafiré contribue au développement de la commune à travers la gestion des services de proximité, l'amélioration des infrastructures et la promotion d'un cadre de vie adapté aux besoins des populations. Elle accompagne la valorisation des potentialités économiques locales et soutient les initiatives favorisant l'attractivité, la cohésion sociale et le développement durable du territoire.

Secteur d'activité : Administration publique, gestion communale et développement territorial

Services : État civil, services administratifs, aménagement communal, gestion des équipements publics, assainissement, actions sociales et promotion du développement économique local

CONTACTS :

Tafiré, région du Hambol

COMMUNE · BÉLIER

MAIRIE DE TIÉBISSOU

La Mairie de Tiébissou œuvre à l'amélioration du cadre de vie des populations à travers la gestion des services de proximité, le développement des infrastructures communales et la valorisation des potentialités locales. Elle accompagne les initiatives contribuant au dynamisme économique, à la cohésion sociale et au développement durable de la commune.

Secteur d'activité : Administration publique, gestion communale et développement local

Services : État civil, services administratifs, gestion des équipements communaux, aménagement urbain, hygiène et salubrité, actions sociales et développement économique local

CONTACTS :

Tiébissou, région du Bélier

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 82 16/10/2026 13:50

COMMUNE · KABADOUGOU

MAIRIE DE TIÉMÉ

La commune de Tiémé, située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire dans la région du Kabadougou, est un carrefour culturel et économique majeur sur l'axe Boundiali–Odienné. Elle possède un patrimoine historique unique lié au passage de l'explorateur René Caillié et vibre chaque année au rythme de son célèbre festival traditionnel du Kossirachim.

Portée par une population dynamique et un artisanat réputé autour de la teinture à l'indigo, la ville se modernise rapidement grâce à de nouvelles infrastructures. Ce cadre naturel préservé, combiné à son essor urbain, en fait une terre d'opportunités pour l'agrobusiness et le tourisme culturel.

Secteur d'activité : Développement local

Services : Service public, aménagement du territoire et développement local

CONTACTS :

07 08 90 56 27 / 07 08 12 87 07

mairiedetieme7@gmail.com

Tiémé

COMMUNE

MAIRIE DE TIÉMÉLÉKRO

La commune de Tiémélékro s'appuie sur ses ressources locales, ses activités économiques et l'engagement de ses habitants pour poursuivre son développement. Au cœur de cette dynamique, la Mairie joue un rôle central dans la gestion de la vie communale et la mise en œuvre des actions relevant de ses attributions.

Son intervention couvre plusieurs aspects de la vie quotidienne : services administratifs, gestion des espaces publics, entretien du cadre de vie et accompagnement des initiatives communautaires. Elle contribue également au développement des équipements collectifs et à la promotion des activités sociales et culturelles.

Au-delà de ses missions administratives, la mairie constitue un relais entre les citoyens et l'action publique locale. L'objectif : construire progressivement une commune mieux organisée, où les services de proximité et les initiatives locales contribuent au bien-être des populations.

COMMUNE · WORODOUGOU

MAIRIE DE WOROFLA

La Commune de Worofla a été créée en 1995 et effectivement ouverte en 1996. Elle est située dans la Région du Worodougou, à 69 km de Séguéla, chef-lieu de région, et à 634 km d'Abidjan. C'est une zone majoritairement agricole, avec les cultures du cacao, de l'anacarde, du riz, de la banane plantain… Elle dispose d'un riche patrimoine culturel.

Domaine d'intervention : Administration publique et territoriale

Services : Services publics administratifs et locaux

CONTACTS :

07 07 30 21 23

BP 91 Séguéla

mairieworofla@gmail.com

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 83 16/10/2026 13:50

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO

MAIRIE DE YAMOUSSOUKRO

La Mairie de Yamoussoukro participe au développement d'une ville emblématique de la Côte d'Ivoire, capitale politique et administrative du pays. Elle œuvre à la modernisation des services municipaux, au développement des infrastructures, à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement de l'attractivité de la commune.

Secteur d'activité : Administration publique, gouvernance locale et développement urbain

Services : État civil, démarches administratives, gestion des infrastructures communales, aménagement urbain, hygiène et salubrité, actions sociales et développement économique

CONTACTS :

+225 27 30 64 14 40
Yamoussoukro
www.mairieyamoussoukro.ci
sga_my@mairieyamoussoukro.ci

COMMUNE · DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

MAIRIE DE YOPOUGON

La mairie de Yopougon se positionne comme un acteur stratégique du développement territorial et de la transformation urbaine du District Autonome d'Abidjan. Elle conduit une vision de développement axée sur la modernisation des services publics, l'attractivité économique et l'amélioration durable du cadre de vie.

Elle œuvre au renforcement de la gouvernance locale, à la cohésion sociale et à la valorisation du potentiel humain et économique de la commune. À travers la digitalisation et l'innovation, elle ambitionne de bâtir une administration performante, accessible et orientée vers les besoins des citoyens. Yopougon affirme ainsi son ambition de devenir un pôle urbain moderne, compétitif et durable, au service du rayonnement de la Côte d'Ivoire.

Secteur d'activité : Administration publique locale / Collectivité territoriale

Produits et services : Gestion des affaires communales et fourniture de services publics

CONTACTS :

27 23 45 28 20
12 BP 21 Abidjan 12
www.yopougon.ci
contact@yopougon.ci

SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 4e édition

Construisons ensemble les territoires de demain

GUIDE DU SACT 2026 OK.indd 84 16/10/2026 13:50


citymag.
Promouvoir
les collectivités
territoriales
citymag.
Magazine - TV -Digital
citymag
Pour s'évader
www.citymag-ci.com

citymag.

Créé par SHINE GROUP, City Mag est un média incontournable en Côte d'Ivoire, qui depuis trois ans, met en lumière les personnalités les plus influentes du pays. À travers ses éditions, City Mag a porté de nombreuses figures ivoiriennes en couverture, leur offrant une visibilité accrue dans le paysage médiatique national. Diffusé en format papier(le magazine), vidéo(l'émission TV et le vidéocast), ce média trouve son public à travers l'émission City Mag sur RTI1 ainsi que sur les plateformes digitales telles que YouTube, Facebook, Instagram.

L'objectif principal de City Mag est de promouvoir les réalisations des acteurs du développement en Côte d'Ivoire, qui contribuent activement au bien-être des populations. En mettant en avant ces initiatives, City Mag permet à ses lecteurs et téléspectateurs de mieux comprendre l'actualité liée au développement des collectivités locales. Ce média, véritable porte-voix du progrès, s'engage à informer, inspirer et connecter les Ivoiriens avec les figures et projets qui façonnent leur avenir.



www.citymag-ci.com

PRIX DU PLUS BEAU STAND

un concours du Plus Beau Stand est organisé afin de promouvoir l'excellence, la créativité et l'innovation dans la mise en valeur des territoires. Cette distinction vise à encourager les collectivités territoriales, institutions publiques, partenaires techniques et financiers ainsi que les entreprises exposantes à proposer des espaces attractifs, innovants et représentatifs de leurs actions, de leur identité et de leur contribution au développement territorial.

PRIX MEILLEURE ANIMATION CULTURELLE

le Prix de la Meilleure Animation Culturelle des Collectivités Territoriales est une initiative qui vise à mettre en lumière la richesse du patrimoine culturel, artistique et touristique des territoires ivoiriens à travers des prestations culturelles présentées par les collectivités territoriales participantes. Le concours permettra aux régions, districts et communes de valoriser leurs identités culturelles, leurs traditions, leurs savoir-faire et leur potentiel touristique devant un large public composé d'institutionnels, d'investisseurs, de partenaires techniques et financiers ainsi que du grand public.

PRIX DE LA GESTION TERRITORIALE INNOVANTE

Dans ce contexte, de nombreuses collectivités territoriales ivoiriennes conduisent des initiatives innovantes pour améliorer leur gouvernance, moderniser leurs services et renforcer leur impact sur les conditions de vie des populations, sans toujours bénéficier de la visibilité correspondante. Le Prix de la Gestion Territoriale Innovante entend combler ce déficit de reconnaissance en distinguant les collectivités qui se démarquent par des solutions nouvelles et efficaces aux défis territoriaux. Il vise à mettre en lumière les pratiques exemplaires, à encourager le partage d'expériences entre collectivités et à stimuler une émulation positive autour de l'innovation dans la gestion publique locale.



Le **Grand Prix de la Collectivité Préférée des Ivoiriens** vise à valoriser les collectivités qui se distinguent par leur dynamisme, leur proximité avec les populations et leurs initiatives en faveur du développement local. Organisé à travers les canaux numériques officiels du Salon, il invite les Ivoiriens, en Côte d'Ivoire comme dans la diaspora, à voter pour leur collectivité préférée, offrant ainsi aux territoires une véritable vitrine de visibilité et de rayonnement digital.

FAIRE VIVRE DES SENSACTION

#LATOUCHEEVENT

SHINE Group consolide plus **de 10 ans d'expériences** . Nous accompagnons nos clients à faire sensation dans un monde qui change.

NOS SERVICES



FORUM & SALON

Carrefour d'opportunités, les forums et salons exigent une organisation précise pour atteindre des objectifs d'image et commerciaux. Nous organisons avec minutie l'ensemble des tâches nécessaires à un succès retentissant.



SÉMINAIRES

Un séminaire se joue au choix du cadre, à l'adéquation entre activités-objectifs et la fluidité des parcours. Nous couvrons l'ensemble des besoins afin de répondre à votre problématique.



TEAM BUILDING

Le bien-être des collaborateurs est un facteur déterminant pour la productivité. A cet effet nous vous proposons des activités de créativité, d'intégration des valeurs de l'entreprise et de formations en accord avec votre vision.



DÎNER GALA ET SOIRÉES

Nous aménageons un environnement qui permet d'ancrer votre positionnement dans l'imaginaire collectif. Du concept à la scénographie, en passant par la conciergerie, nous vous assistons.



MARKETING OPÉRATIONNEL

Pour vos lancements de produits, incentives, animations terrains, nous créons des mécaniques pratiques, adaptées et efficaces pour l'atteinte de vos objectifs.

SHINE GROUP

SHINE GROUP

#LATOUCHEDE

- **STRATÉGIE DE MARQUE ET DE COMMUNICATION**
- **COMMUNICATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
- **COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE**
- **MARKETING OPÉRATIONNEL**
- **RELATIONS PUBLIQUES**
- **PRODUCTION AUDIOVISUELLE**



SALON DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

4e édition

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SÉNAT